Saint-Genès-Champanelle

Bulletin Municipal • Juillet 2014 • N° 130 • www.saint-genes-champanelle.fr

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE
.....page 3

ACTIVITÉS DES ÉLUS
CARNET DE BORD ..... pages 4 et 5
DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ..... pages 6 et 7
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS .....page 7
COMITÉ CONSULTATIF DE LA JEUNESSE .....page 7

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS .....page 8
INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL . pages 8 et 9
INSTALLATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE À CLERMONT COMMUNAUTÉ .....page 9
COMMISSIONS MUNICIPALES page10
DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS ET ORGANISMES EXTÉRIEURS .....page 10

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
..... pages 12 et 13

ÉCONOMIE ET FINANCES
BUDGET GÉNÉRAL PRIMITIF 2014 ..... pages 14 et 15
BUDGET GÉNÉRAL EAU 2014 .....page 15
BUDGET GÉNÉRAL ASSAINISSEMENT 2014 .....page 16
BUDGET GÉNÉRAL USINE RELAIS 2014 .....page 16

TRAVAUX
BALAYAGE DES RUES page17
RESTAURATION DE LA STATUE DE LA VIERGE DE BEAUNE .....page 17
ÉGLISE DE THEIX .....page 17
RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ...page17

ACTUALITÉS
SEMAINE 21 SUR LE THÈME DE L'EAU . pages 18 et 19
AGENDA 21 : JOURNÉE NETTOYAGE 2014 .....page 18
APPEL À CANDIDATURE POUR LE RENOUVELLEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'AGENDA 21 .....page 19
LES RYTHMES SCOLAIRES .....page 20
DÉPART EN RETRAITE DE MARIA VOLLA .....page 21
NATHALIE ONDET REMPLACE MARIA VOLLA...page 21
RENCONTRE CONVIVIALE ENTRE LES ÉLUS ET LE PERSONNEL COMMUNAL page21
CONCERTATION AVEC LES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION .....page 21
CULTURE ..... pages 22 et 23
- Concours de photographies 2014
- À Fontfreyde
- Concert de printemps du SICAS
- Expos Liliane Chaucot
- Annonce journée du patrimoine
- Assemblée générale de l'ORACLE à Saint-Genès-Champanelle
- Petit reporter : « La Grange à Danser »

MOT DU GARDE CHAMPÊTRE .....page 23
- Chiens errants
- Objets trouvés

CLERMONT COMMUNAUTÉ
CLERMONT COMMUNAUTÉ UNE NOUVELLE GOUVERNANCE .....page 24
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE .....page 25

VIE ASSOCIATIVE
OFFICE CHAMPANELLOIS .....page 26
COMITÉ DE JUMELAGE ..... pages 26 et 27
LES PANIERS CHAMPANELLOIS .....page 28
GOMME ET CRAYON .....page 28
ESPOIR ET SOLIDARITÉ .....page 28
THÉÂTRE « LA BULLE » .....page 29
CAMPANELLE .....page 29
SAPEURS POMPIERS RETRAITÉS .....page 30
LES 20 ANS DE L'ADMR .....page 30
DON DU SANG page30
AMICALE LAÏQUE DE NOTRE PAYS .....page 31

A VOTRE SERVICE
..... pages 32 et 33

Couverture : L'équipe municipale

Nous remercions les annonceurs publicitaires pour leur confiance et leur fidélité.
Pensez à les consulter et à utiliser leurs services.

Directeur de publication : Roger GARDES – Responsable d'édition : Alain BOUDET
Régie publicitaire : Groupe Drouin – Tél. 04 73 26 44 50
Réalisation – Impression : Imprimerie des Dômes – Tél. 04 73 26 44 50
Le papier utilisé sur cette brochure est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.
PEFC PEFC/10-31-1740

LE MOT DU MAIRE

Champanelloises, Champanellois,

A la suite des dernières élections municipales j'ai grand plaisir à vous présenter, au nom de la « liste d'union pour les solidarités et le vivre ensemble » que j'avais le plaisir de conduire et en mon nom personnel, nos plus sincères remerciements pour la large confiance que vous avez bien voulue nous accorder dès le premier tour. Les 23 candidats sont donc désormais vos 23 conseillers municipaux pour les 6 prochaines années. Ils auront à cœur de réaliser le programme que nous vous avons proposé et d'être à votre service pour continuer avec vous le développement harmonieux de notre commune.

L'organisation de la nouvelle équipe est maintenant effective. Après l'élection du maire, des adjoints et des conseillers délégués nous avons procédé à la répartition de l'ensemble des conseillers dans les différentes commissions municipales. Elles devront préparer de manière approfondie les délibérations qui seront ensuite votées en séance plénière mais aussi se saisir de tout sujet en relation avec leur secteur d'intervention. Nous avons aussi désigné les représentants de notre commune dans de nombreux syndicats intercommunaux et organismes divers avec lesquels nous entretenons des relations étroites. Je note aussi avec satisfaction que plusieurs de ces délégués ont pris des responsabilités importantes dans ces différentes instances dont les décisions auront inévitablement des conséquences directes sur la vie des Champanellois.

J'ai grand plaisir aussi à remercier les élus sortants qui n'ont pas souhaité se représenter pour l'action qu'ils ont conduite à notre service pendant un ou plusieurs mandats. Ce sont les mêmes valeurs qu'ils ont défendues qui continueront à guider notre action au cours des prochaines années comme elles l'ont guidée au cours des mandatures précédentes. Cette continuité nous permet d'être immédiatement opérationnels et les premiers dossiers ont déjà fait l'objet de décisions importantes en relation étroite avec les orientations retenues dans le budget primitif 2014 voté à l'unanimité dès que nous avons été installés. D'autres sont en cours de réflexion et une fois les choix à effectuer suffisamment mûris elles s'inscriront dans les délibérations à venir.

Parallèlement à cette action municipale les différentes instances auxquelles nous adhérons ont mis en place leurs exécutifs et sont désormais, elles aussi, en ordre de marche. C'est notamment le cas de notre communauté d'agglomération dont le conseil communautaire a été très largement renouvelé compte tenu des résultats des élections mais aussi de la parité désormais effective. Le nouvel exécutif est maintenant en place et il traduit clairement la volonté affirmée de travailler ensemble au développement de notre agglomération, malgré les différences légitimes qui peuvent aussi exister entre nous.

Une nouvelle ère vient donc de s'ouvrir, plus encore pour Clermont Communauté que pour notre commune, et je souhaite que les perspectives qui se dessinent nous permettent d'être plus efficaces encore que par le passé dans un environnement qui reste cependant difficile et complexe. Sachez que nous ferons le maximum au cours des prochaines années pour continuer à servir notre commune et notre agglomération avec sérieux, honnêteté, et disponibilité, en gardant toujours à l'esprit ces valeurs de solidarité et d'équilibre social favorisant le vivre ensemble qui ont toujours guidé notre action et que partagent les 14 conseillers élus pour la première fois.

Votre maire, Roger Gardes
Président du Parc des Volcans
Vice-président de Clermont Communauté

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Carnet de Bord

Le CCAS nouveau

Le carnet de bord ne peut pas reprendre, par manque de place, toutes les réunions auxquelles participent les élus. Il est centré sur les plus institutionnelles concernant surtout maire, adjoints et conseillers délégués qui participent à de nombreuses réunions. Parallèlement se tiennent de nombreuses réunions telles les commissions communautaires, les conseils d'administration, les assemblées générales associatives et les commissions municipales ainsi que les rencontres individuelles concernant des problèmes plus personnels. L'ensemble du Conseil se réunit aussi régulièrement pour mieux préparer les décisions les plus importantes qui seront ensuite adoptées en séance. Bien entendu tous les conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur tel ou tel dossier.

1ER AVRIL

• Salon national du tourisme « Rendez-vous en France » à la Grande Halle d'Auvergne (R. Gardes)

3 AVRIL

• Présentation d'un film historique sur le circuit de Charade et conférence de presse (Y. Chauvet)
• Rencontre entre le Syndicat de l'Auzon et la laiterie de Theix (A. Désèmard)

7 AVRIL

• Étude d'un problème d'assainissement à Theix (A. Désèmard, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet)
• Étude du programme de voirie 2014 avec le maître d'œuvre (C. Vial)

8 AVRIL

• Réflexion sur le rôle de l'association « Terres de volcans » à l'échelle du Massif Central (R. Gardes)

Concertation pour l'extension du groupe scolaire

9 AVRIL

• Bureau et assemblée générale de la fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux à Paris (R. Gardes)
• Bureau de l'ORACLE (Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Échanges) (N. Imbaud)

10 AVRIL

• Commission aménagement du territoire de la fédération nationale des Parcs à Paris (R. Gardes)

11 AVRIL

• Entretiens de recrutement pour un emploi à l'accueil de la mairie (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet)

• Rencontre avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) au sujet de la signalétique des chemins de Clermont Communauté (N. Imbaud)

12 AVRIL

• Rencontre avec le directeur de la Mission locale de Clermont Communauté et le directeur du Pôle emploi de Chamalières (R. Gardes, A. Désèmard)

14 AVRIL

• Concertation avec le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz) sur les réseaux communaux (C. Vial)

15 AVRIL

• Entretiens pour le recrutement d'emplois saisonniers (C. Vial)
• Comité de jumelage (R. Gardes, P. Vieira, G. Dellavedova)

16 AVRIL

• Intervention au colloque « Droit et environnement » à la faculté de droit de Clermont-Ferrand (R. Gardes)
• Réunion d'information avec les services de l'État (N. Imbaud, Y. Chauvet, E. Hayma)

17 AVRIL

• Rencontre avec les représentants de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) pour l'organisation du 20ème anniversaire de l'association (R. Gardes)
• Rencontre avec les responsables du syndicat ovin de Saint-Aubin (R. Gardes)

18 AVRIL

• Réunion de la commission locale « Chaîne des Puys - Faille de Limagne » en préfecture (R. Gardes, N. Imbaud, P. Vieira)

Concertation pour l'aménagement du bourg de Saint-Genès

Assemblée générale de Jeunesse au Plein Air

• Réunion d'information du Conseil général à l'intention des élus à Gerzat (R. Gardes, A. Désèmard, N. Imbaud, E. Hayma)

22 AVRIL

• Conseil communautaire à Clermont Communauté pour l'élection du président et des vice-présidents (R. Gardes, A. Désèmard)
• Rencontre avec les services de "La Poste" au sujet du devenir du bureau du bourg de Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet, P. Vieira, E. Hayma)

24 AVRIL

• Entretiens pour le recrutement d'un agent au groupe scolaire suite à un départ en retraite (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet)

25 AVRIL

• Installation du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Beaumont/Ceyrat/Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, C. Vial)
• Rencontre avec les nouveaux élus de Ceyrat (R. Gardes, A. Désèmard, N. Imbaud)

26 AVRIL

• Assemblée générale de l'ORACLE (R. Gardes, N. Imbaud, P. Vieira)

28 AVRIL

• Étude de traitement sans produit phytosanitaire (F. Merlin)

29 AVRIL

• Journée du Parc des volcans à l'intention des nouveaux délégués (R. Gardes, N. Imbaud)

5 MAI

• Rencontre à la mairie d'Aubière au sujet du traitement sans produit phytosanitaire (C. Vial)

9 MAI

• Présentation du Conseil municipal d'enfants aux élus de Blanzat (N. Imbaud)

12 MAI

• Comité de pilotage du contrat territorial de lacs en mairie de Besse avec l'ensemble des partenaires (R. Gardes)
• Réunion du SICAS (Ecole de musique intercommunale de Ceyrat/Aydat/Saint-Genès-Champanelle) (N. Imbaud, G. Dellavedova, A. Thibault)
• Concertation au sujet de la restauration de la chapelle Saint-Aubin (C. Vial, N. Imbaud, F. Merlin)
• Concertation avec l'ensemble des partenaires sur le PEDT (Projet Éducatif Territorial) (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet)

13 MAI

• Étude des travaux du SIAEP (C. Vial)
• Bureau de Clermont Communauté (R. Gardes)

14 MAI

• Bureau de la fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux à Paris et audition à l'Assemblée nationale sur les ZRR (Zones de Revitalisation Rurale) (R. Gardes)
• Assemblée générale de l'AROEVEN (Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale) (A. Désèmard)
• Conseil d'administration de l'Office de tourisme (Y. Chauvet, A. Boudet, G. Dellavedova, R. Bruguière)

Cérémonie du 8 mai : les anciens combattants

15 MAI

• Présentation des procédures de SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) au Conseil général (Y. Chauvet)

16 MAI

• Conseil communautaire à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Désèmard)
• Assemblée générale de l'ARDTA (Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne) à Cournon (R. Gardes)

19 MAI

• Concertation avec les responsables de l'association « Temps Jeunes » (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet, N. Imbaud, E. Hayma)
• Étude d'un système de télé-alerte par SMS sur notre réseau d'eau (C. Vial, A. Boudet)
• Étude du programme voirie 2014 (C. Vial)
• Rencontre avec les responsables de la collecte des déchets à Clermont Communauté (N. Imbaud)
• Participation à un bornage concernant le domaine public (Y. Chauvet)
• Étude des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) (A. Désèmard, Y. Chauvet)
• Établissement avec les responsables de l'OPHIS (Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social) du planning des travaux dans les anciennes écoles (Y. Chauvet)

20 MAI

• Concertation avec le SIEG pour l'éclairage public (C. Vial)
• Concertation avec les responsables du club de rugby (R. Gardes, P. Vieira)
• Assemblée générale du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) (A. Désèmard, A. Thibault)

21 MAI

• Réunion du Syndicat de l'Auzon (A. Désèmard, C. Vial)
• Assemblée générale des PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) à l'IME (Institut Médico-Éducatif) de Theix (R. Gardes)

22 MAI

• Visite de l'éco quartier de Champratel et des bâtiments BBC (Bâtiment de Basse Consommation) (R. Gardes)
• Concertation avec un prestataire au sujet du désherbage mécanique (C. Vial)
• Installation du nouveau Conseil d'administration du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (A. Désèmard)
• Rencontre avec des responsables des clubs de foot et de rugby pour l'entretien des terrains (C. Vial, P. Vieira)
• Conseil d'administration du Comité de jumelage (R. Gardes, P. Vieira, G. Dellavedova)

23 MAI

• Conférence des vice-présidents à Clermont Communauté (R. Gardes)
• Concertation avec les accompagnateurs en moyenne montagne intervenant dans la Chaîne des Puys au Conseil général (R. Gardes)

24 MAI

• Assemblée générale du CPIE de Theix (N. Imbaud)

26 MAI

• Comité de pilotage du SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) au nouvel Hôtel de Région (R. Gardes)

Commission d'appel d'offres

Les écoliers et Eurêkart

• Assemblée générale de l'association « Jeunesse au plein air » à Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes)

27 MAI

• Réunion du SIAEP (R. Gardes, C. Vial)
• Spectacle de l'association « Brindilles » (A. Désèmard)
• Manifestation Eurêkart dans les écoles scolaires pour les économies d'énergie (R. Gardes, P. Vieira, A. Thibault)
• Remise nationale du label « Pavillon bleu » à Vulcania et au lac d'Aydat (R. Gardes)
• Réunion des partenaires du Conseil général au sujet du dossier UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) de la Chaîne des Puys et de la Faille de Limagne (R. Gardes)

Assemblée générale du CPIE

28 MAI

• Organisation du festival de théâtre amateurs « La Bulle » (C. Vial, P. Vieira)
• Rencontre avec des artistes dans le cadre de l'ORACLE (N. Imbaud)

Parallèlement des réunions régulières se tiennent sur les principaux projets en cours avec les conseillers municipaux des villages concernés.

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Décisions du Conseil municipal

Réuni en séance ordinaire les 11 février, 30 mars, 17 avril et 30 mai le Conseil municipal a pris les décisions suivantes, à l'unanimité, sauf précisions contraires

Le 11 février 2014

• **Solliciter** les services de l'ARU (Atelier Rural d'Urbanisme) du Parc Naturel Régional de Volcans d'Auvergne pour un soutien méthodologique mutualisé pour accompagner la commune dans sa réflexion sur l'écoquartier du bourg de Saint-Genès-Champanelle.

• **Valider** les critères d'attribution des places en crèche.

• **Intégrer** le remboursement des traitements des personnels mis à disposition pour les services annexes au budget général.

• **Voter** 5 transformations de postes (rédacteur principal 1ère classe, éducateur principal jeune enfants, ATSEM principal, adjoint technique, adjoint technique principal).

• **Décider** de renouveler l'adhésion de la commune au service de médecine professionnelle et préventive et de signer une convention avec le centre de gestion du Puy-de-Dôme.

• **Voter** la révision des baux 2014 (+3 %).

• **Prendre acte** du point fait sur les travaux (voirie, rénovation des anciens logements, aménagements des villages Thèdes, Pardon et Berzet), travaux d'eau, installations des nouveaux radars pédagogiques.

• **Approuver** les travaux et coupes de bois 2014 (recettes prévisionnelles: 114.840 €, dépenses : 51.820 € de devis de travaux et infra-structure)

• **Accepter** la vente et l'échange de parcelles du domaine public ou communal à des particuliers à Theix, Berzet, l'acquisition par la commune pour l'euro symbolique d'une parcelle à Berzet, la vente à la SAFER de plusieurs parcelles communales à Laschamps représentant 41.151 m2 pour un montant de 7.500€.

• **Prendre acte** des signatures des conventions de passage avec les riverains pour le projet de lotissement du Plat d'Auzat qui permettent le dépôt du permis d'aménager.

• **Prendre acte** de l'évolution des prix des fermages

• **Accepter** du choix du prestataire concernant la réfaction de la voirie communale.

• **Adopter** une convention de mise à disposition de services entre Clermont Communauté et Saint-Genès-Champanelle pour l'entretien et la fréquentation du public de la zone humide de Saint-Genès.

• **Noter les informations au sujet :**

- des chiffres INSEE concernant la population de Saint-Genès-Champanelle au 1er Janvier 2014 : population municipale 3216 habitants augmentée de la population comptée à part 160 habitants, soit 3376 habitants.

- de l'enquête publique de Clermont Communauté pour le renouvellement de la déclaration d'intérêt général pour l'entretien des rivières de l'agglomération.

• **Renouveler** l'adhésion de la commune pour 2014 à la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la restauration de la chapelle Saint-Aubin et de ses fresques : 160 €.

Le 30 mars 2014

• **Installation** du nouveau Conseil municipal

• **Election** du maire, des adjoints et des conseillers délégués

• **Prendre acte** des délégations attribuées aux 6 adjoints et aux 2 conseillers délégués

Installation du Conseil municipal

Le 17 avril 2014

• **Voter** les délégations du Conseil municipal données au maire (Art L 2122-22du code général des collectivités territoriales).

• **Décider** de fixer à 12 le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS, dont 6 personnalités extérieures au Conseil municipal.

• **Élire** les représentants et délégués du Conseil municipal

• **Procéder** à la constitution des commissions municipales dans différents organismes.

• **Voter** la proposition de liste pour la commission communale des impôts directs (16 titulaires et 16 suppléants) à adresser au Préfet.

• **Valider** les indemnités des élus conformément aux articles L 2123-20 et L2123-24 du CGCT.

• **Voter** les taux d'imposition des taxes locales et les budgets primitifs 2014.

• **Autoriser** le maire à signer des conventions de financement de travaux d'éclairage public dont l'avant projet et le financement auront été approuvés au préalable par le conseil.

• **Autoriser** le maire à recruter des agents contractuels pour le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou en tant que besoin pour des emplois non permanent et faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

• **Approuver** l'embauche de 4 adjoints techniques non titulaires pour l'été.

• **Voter** la création d'un poste d'animateur territorial à temps plein pour la rentrée 2014-2015.

• **Approuver** la première tranche de travaux d'assainissement issue du schéma directeur (130.067,30 €) et son plan de financement.

• **Autoriser** le maire à demander une subvention au Conseil général et à l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour cette première tranche de travaux.

• **Accepter** de louer une partie des locaux du groupe scolaire à la FAL du 7 juillet au 1er août pour un montant de 1.831 €.

• **Autoriser** l'implantation d'une annexe au logement du berger du syndicat ovin de Saint-Aubin pour ranger du matériel et conformément aux règles d'urbanisme en vigueur.

• **Accepter** la vente de parcelles communales à Nadaillat, à Champeaux, et à Fontfreyde.

• **Décider** de mettre en non valeur 1.865,44 € au budget général et 2,32 € au budget eau.

• **Prendre acte** du prix du fermage de l'estive de Beaune (894,33 €/an).

• **Décider** de lancer un appel à projet auprès des associations de village pour accueillir un nouveau chantier de bénévoles internationaux.

• **Prendre acte** de la disponibilité d'une licence IV, des statistiques du radar mobile et du dépôt de plainte de la T2C pour « dégradation volontaire de biens privés » suite aux dommages portés à l'abri-bus de la Côte Rouge, le coût de la remise en état étant de 376,45 €.

Le 30 mai 2014

• **Voter** les décisions modificatives du budget général (mobilier et informatique).

• **Valider** le tirage au sort des jurés d'assises à proposer à la préfecture.

• **Approuver** le projet de répartition des produits des amendes de police 2014.

• **Désigner** Yves Chauvet candidat commissaire à la commission intercommunale des impôts directs.

• **Accepter** une convention, sans contre partie financière hormis les fluides et l'entretien avec la commune de Ceyrat pour une mise à disposition de la cuisine du groupe scolaire en remplacement de celle de L'EHPAD en travaux durant l'été.

• **Valider** les rythmes scolaires pour la rentrée 2014 (deux non-participations au vote). Mêmes rythmes qu'en 2013 pour l'élémentaire, pour la maternelle une dérogation est demandée pour le mercredi matin.

• **Prendre acte** du courrier de la Poste proposant de signer une convention d'installation d'une agence postale en remplacement du bureau existant qui a une baisse d'activité constante. Le Conseil souhaite impérativement maintenir une

présence postale sur la commune et s'accorde un temps de réflexion sur les modifications qu'impliqueront ce nouveau service postal. La décision de principe sera prise lors du prochain Conseil municipal.

• **Accepter** la vente à un particulier d'une parcelle communale et l'utilisation de 2 terrains communaux par des particuliers avec des baux à 1 € le m²/an chacun à Berzet.

• **Rejeter** la demande de pose d'une clôture sur une partie de voirie à Thèdes, l'intérêt public l'emportant sur l'intérêt privé.

• **Demander** l'achat d'une parcelle privée à Chatrat pour amélioration de la voirie.

• **Mandater** un huissier pour une habitation inachevée et abandonnée à Chatrat afin d'informer le propriétaire qu'il ne répond à aucune sollicitation.

• **Prendre acte :**

– qu'une entreprise accompagnera la commune pour l'entretien du cimetière de Saint-Genès-Champanelle dans le cadre de la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

– qu'un travail sur l'aménagement paysager est prévu en complément de la réflexion sur l'éco-quartier.

– que dans le cadre de la journée mondiale du lait, une journée porte ouverte aura lieu à la laiterie de Theix avec des visites guidées sur le site.

– du courrier de remerciement du président du Conseil général pour le soutien à la candidature à l'UNESCO, l'Etat français maintient la candidature.

– de la préparation des 30 ans du jumelage.

– de la réception des résultats et des analyses d'eau de l'ARS de 2013, les résultats seront dans le bulletin municipal.

– du démarrage des travaux dans la salle de Theix courant juin, par l'OPHIS.

– que la Licence IV disponible reste sur la commune.

• **Valider** la signature de la convention avec le SIEG pour un montant de 3.150,56€ à charge de la commune pour le projet d'enfouissement et éclairage public du lotissement de Thèdes.

• **Valider** la constitution de 2 comités consultatifs :

– une commission extra municipale pour la forêt à reconduire

– le comité consultatif de l'Agenda 21.

• **Accepter** d'organiser l'élection d'un nouveau Conseil municipal d'enfants à l'automne.

Conseil municipal d'enfants

Le mandat du Conseil municipal d'enfants s'achève et les prochaines élections se préparent. Sont concernés les enfants de la commune du CM à la 6ème pour une durée de mandat de 3 ans.

Il faut rappeler les objectifs de ce conseil :
- Initier et sensibiliser à une démarche citoyenne
- Participer à la vie de la collectivité
- Appréhender le fonctionnement de la commune
- Pratiquer une pédagogie par projet : élaboration, réalisation, évaluation.

Des réunions d'informations auront lieu au collège de Ceyrat et à l'école élémentaire, un règlement électoral et une déclaration de candidature seront distribués à chaque élève.
Pour les enfants ne fréquentant pas l'école de Saint-Genès-Champanelle ni le collège de Ceyrat, il sera nécessaire de se faire inscrire sur la liste électorale en mairie pour pouvoir voter.

Conseil municipal d'enfants sortant

Comité consultatif de la jeunesse

Suite aux différentes réunions électorales que nous avons faites dans les villages, il est apparu que les jeunes souhaitaient être entendus et avaient des propositions à nous faire. Il a donc été décidé de créer un comité consultatif de la jeunesse.

Ce Comité consultatif de la jeunesse doit permettre l'écoute et favoriser les échanges entre la municipalité et les jeunes de Saint-Genès-Champanelle.
Il se mettra en place durant le 1er trimestre scolaire 2014/2015.

Les jeunes entre 13 et 17 ans souhaitant participer à ce comité pourront faire acte de candidature à l'aide de la fiche ci-jointe pour une durée minimum d'un an renouvelable. Ils pourront aussi la retirer au secrétariat de la mairie ou la télécharger sur le site de la commune www.saint.genes.champanelle.fr. Ces candidatures devront être déposées **au plus tard le 15 septembre 2014 en mairie.**

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Nom : _____

Prénom : _____

Age : _____

Adresse : _____

Mail : _____

souhaite participer au comité consultatif de la jeunesse.

Signature de l'enfant

Mme et/ou M. _____

autorise mon enfant _____

à participer au comité consultatif de la jeunesse.

Date : _____

Signature des parents

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Résultats des élections municipales

1ER TOUR – 23 MARS 2014 - COMMUNE DE SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

	Commune	St-Genès	Beaune	Fontfreyde	Laschamps	Manson	Nadaillat	Theix	Berzet
Inscrits	2728	570	157	385	302	469	133	296	416
Votants	1665	308	99	243	206	303	94	182	230
%	61,03	54,04	63,06	63,12	68,21	64,61	70,68	61,49	55,29
Nuls	420	82	28	69	40	62	29	49	61
%	25,23	26,62	28,28	28,40	19,42	20,46	30,85	26,92	26,52
Exprimés	1245	226	71	174	166	241	65	133	169
%	74,77	73,38	71,72	71,60	80,58	79,54	69,15	73,08	73,48
Liste d'Union	1245	226	71	174	166	241	65	133	169
% Exprimés	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Installation du Conseil municipal

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le nouveau Conseil municipal s'est réuni dès le 30 mars pour procéder à l'élection du maire et des adjoints. Après que le maire sortant eut installé l'ensemble des élus, remercié les conseillers sortants pour le travail accompli au service de la commune ainsi que le personnel communal qui les a aidés dans leur tâche, il confiait la présidence de la séance au doyen d'âge de l'assemblée, Agnès Désèmard, afin de procéder à l'élection du nouveau maire à bulletins secrets.

Résultat :
Roger Gardes, élu avec 23 voix sur 23.

Roger Gardes reprenait alors la présidence et remerciait l'ensemble de ses collègues pour leur confiance. Il proposait ensuite de fixer le nombre d'adjoints à 6, comme la loi le permet. Cette proposition était acceptée à l'unanimité. Pour chacun des postes d'adjoints, Roger Gardes proposait une liste paritaire de candidats et elle a été élue à bulletins secrets à l'unanimité :

Agnès Désèmard, Christophe Vial, Nadine Imbaud, Yves Chauvet, Pascale Vieira, Eric Hayma

Roger Gardes définissait alors les domaines de responsabilité de chacun :

Agnès Désèmard, 1ère adjointe,
Affaires sociales et scolaires

Christophe Vial, 2ème adjoint,
Travaux, voirie, accessibilité, voirie sylvopastorale, réseaux, agriculture

Nadine Imbaud, 3ème adjointe,
Environnement, développement durable, Agenda 21

Yves Chauvet, 4ème adjoint,
Budget, finances, ressources humaines, développement économique et touristique, forêts

Pascale Vieira, 5ème adjointe,
Vie associative, culture, jeunesse

Eric Hayma, 6ème adjoint,
Urbanisme, aménagement du territoire

Deux conseillers délégués furent ensuite désignés

Alain Boudet, 1er conseiller délégué,
Information et communication

François Merlin, 2ème conseiller délégué,
Bâtiments communaux, hygiène et sécurité, sapeurs pompiers

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Le Conseil municipal

Installation des représentants de la commune à Clermont Communauté

Titulaires : **Roger Gardes, Agnès Désèmard** Suppléant : **Christophe Vial**

CLERMONT COMMUNAUTE

Répartition de la composition des commissions municipales

Le maire est président de toutes les commissions, et un président délégué (adjoint ou conseiller délégué) a été désigné :

Budget, finances, ressources humaines, développement économique et touristique, forêts :

Yves Chauvet, *adjoint.*

Membres :
Roger Gardes, Marie Rosnet, Régis Orban,

sont membres de droit adjoints et conseillers délégués

Forêt : **Emmanuel Pellissier, Jacques Lassalas**

Appels d'offres :

Roger Gardes, *maire.*

Membres :
titulaire : **Yves Chauvet**,
suppléant : **Emmanuel Pellissier** ;
titulaire : **Christophe Vial**,
suppléant : **Jacques Lassalas** ;
titulaire : **Eric Hayma**,
suppléant : **Nadine Imbaud.**

Travaux, voirie, accessibilité, voirie sylvopastorale, réseaux, agriculture :

Christophe Vial, *adjoint.*

Membres :
Agnès Désèmard, Yves Chauvet, Nadine Imbaud, Eric Hayma, Alain Boudet, François Merlin, Régine Bruguière, Marie Rosnet, Claire Vert, Emmanuel Pellissier, Jacques Lassalas, Guy Dellavedova, Virginie Rondinet, Gilles Marion, Régis Orban, Alexis Beaumont.

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Répartition de la composition des commissions municipales (suite)

Urbanisme, aménagement du territoire :

Eric Hayma, *adjoint.*

Membres :
Christophe Vial, Nadine Imbaud, Alain Boudet, Virginie Rondinet, Charlène Jodas, Régis Orban, Emmanuel Pellissier.

Information et communication :

Alain Boudet, *conseiller délégué.*

Membres :
Régine Bruguière, Annie Thibault, Gilles Marion, Alexis Beaumont,

sont membres de droit adjoints et conseillers délégués.

Environnement, développement durable, Agenda 21 :

Nadine Imbaud, *adjointe.*

Membres :
Christophe Vial, Pascale Vieira, Régine Bruguière, Charlène Jodas, Alexis Beaumont.

Affaires sociales et scolaires:

Agnès Désèmard, *adjointe.*

Membres :
Charlène Jodas, Gilles Marion, Emmanuelle Quibant, Annie Thibault, Claire Vert, Alexis Beaumont, Yves Chauvet.

Vie associative, culture, jeunesse :

Pascale Vieira, *adjointe.*

Membres :
Nadine Imbaud, Yves Chauvet, Alain Boudet, Aude Duvivier, Charlène Jodas, Claire Vert, Guy Dellavedova, Gilles Marion, Emmanuel Pellissier, Annie Thibault, Alexis Beaumont.

Délégués aux syndicats et organismes extérieurs

Clermont Communauté
Crématorium : **Agnès Désèmard**

Clermont Communauté
Mission locale pour l'emploi : **Agnès Désèmard**

Commission Grand Clermont :
Titulaire : **Roger Gardes**
Suppléant : **Eric Hayma**

SMTC
(Syndicat Mixte des Transports en Commun) :
Titulaire : **Agnès Désèmard**
Suppléant : **Yves Chauvet**

Commission Locale Chaîne des Puys – Faille de Limagne :
Titulaire : **Nadine Imbaud**
Suppléante : **Pascale Vieira**

Conseil municipal d'enfants :
Aude Duvivier, Charlène Jodas, Claire Vert, Nadine Imbaud

CCAS :
Roger Gardes, Agnès Désèmard, Guy Dellavedova, Annie Thibault, Emmanuelle Quibant, Régis Orban, Christophe Vial

Six délégués extérieurs :
Lucette Roux, Paul Roux, Andrée Griffet (proposée par UDAF63), **Nadine Martin, Christiane Barboiron, Francis Dhumes** (administrateur CAF et Trésorier UDAF)

Caisse des écoles :
Roger Gardes, Agnès Désèmard, Claire Vert

IME (Comité de vie sociale) :
Guy Dellavedova

CNAS :
Yves Chauvet

Parc des Volcans :
Titulaire : **Roger Gardes**
Supléante : **Nadine Imbaud**

SIEG :
Titulaire : **François Merlin**
Suppléant : **Christophe Vial**

Office du Tourisme :
Titulaire : **Alain Boudet**
Suppléante : **Régine Bruguière**
Titulaire : **Yves Chauvet**
Suppléant : **Guy Dellavedova**

ORACLE :
Titulaire : **Nadine Imbaud**
Suppléante : **Pascale Vieira**

EPF-Smaf :
Titulaire : **Eric Hayma**
Suppléant : **Christophe Vial**

Office Champanellois :
Pascale Vieira, Guy Dellavedova

SICAS :
Titulaire : **Nadine Imbaud**
Suppléante : **Annie Thibault**
Titulaire : **Alexis Beaumont**
Suppléant : **Guy Dellavedova**

SIAEP :
Titulaire : **Roger Gardes**
Suppléant : **Eric Hayma**
Titulaire : **Christophe Vial**
Suppléant : **Jacques Lassalas**

Syndicat de l'Auzon :
Titulaires : **Agnès Désèmard, Christophe Vial**

SSIAD :
Titulaires : **Agnès Désèmard, Annie Thibault, Emmanuelle Quibant**

AROEVEN :
Agnès Désèmard

Correspondant Défense :
Emmanuel Pellissier

Conseiller délégué aux sapeurs pompiers :
François Merlin

Circuit de Charade :
Yves Chauvet

SIVOM d'Issoire :
Titulaire : **Christophe Vial**
Suppléant : **Eric Hayma**
Titulaire : **Nadine Imbaud**
Suppléant : **Régis Orban**

SEPAC :
Titulaire : **Eric Hayma**
Suppléante : **Virginie Rondinet**

Agence d'Urbanisme :
Titulaire : **Eric Hayma**
Suppléant : **Christophe Vial**

CPIE :
Nadine Imbaud

Comité de Jumelage :
Pascale Vieira, Guy Dellavedova

CLIC agglomération clermontoise :
Titulaire : **Agnès Désèmard**
Suppléante : **Annie Thibault**

Aduhme :
Titulaire : **Nadine Imbaud**
Suppléant : **François Merlin**

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

CHRISTOPHE VIAL PRÉSIDENT

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Beaumont/Ceyrat/Saint-Genès-Champanelle a en charge la fourniture en eau potable des trois communes adhérentes. Suite aux élections municipales, il a renouvelé ses instances et chaque commune a désigné deux délégués titulaires et deux suppléants :

Beaumont :
Titulaires :
Josiane Bohatier - Francis Chatellin
Suppléants :
Stéphane Isnard - Jean-Pierre Coneras

Ceyrat :
Titulaires :
Laurent Masselot - Ulrich Sommer
Suppléants :
Jean-Jacques Givry - Roch Menes

Saint-Genès-Champanelle :
Titulaires :
Roger Gardes - Christophe Vial
Suppléants :
Eric Hayma - Jacques Lassalas

Roger Gardes, président sortant, a réuni les délégués le 25 avril en présence des maires des communes concernées. Il les a installés dans leurs fonctions et leur a proposé d'élire le bureau pour les 6 prochaines années. Considérant qu'il présidait ce syndicat depuis 25 ans et qu'il avait beaucoup d'autres activités il a décidé de ne pas être à nouveau candidat à la présidence et a proposé la candidature de Christophe Vial, adjoint aux travaux à Saint-Genès-Champanelle, et qui était pendant le précédent mandat conseiller délégué aux réseaux et représentant de sa commune au syndicat. Christophe Vial connaît donc bien ces dossiers et il a été élu à l'unanimité. Après avoir remercié ses collègues pour leur confiance et Roger Gardes pour ses mandats successifs de président, il a proposé les candidatures de Francis Chatellin comme vice-président et de Ulrich Sommer comme secrétaire, tous deux élus à l'unanimité.

A. Dumeil, R. Gardes, U. Sommer, C. Vial, F. Chatellin, G. Bohatier, L. Masselot, E. Hayma

Le syndicat est désormais en ordre de marche pour les 6 prochaines années.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA)

Le Conseil syndical du 21 mai a vu le renouvellement de ses instances. Le président sortant, **Olvier Arnal** - Cournon, a été réélu à l'unanimité. 5 vice-présidents ont également été élus à l'unanimité : **Jean-Pierre Buche** - Sivom de l'Albaret, **Jean-Paul Presle** - Le Cendre, **Bertrand Pascuito** - Cournon, **Christophe Vial** - Saint-Genès-Champanelle et **Alain Lagru** - Sivom de l'Albaret.

Le bureau, composé du président et des vice-présidents, a été complété par 4 membres : **Henri Bisio** - la Roche Blanche, **René Guelon** - Orcet, **Roland Bonjean** - Chanonat et **Philippe Choisel** - Le Crest.

Le SIAVA est composé de 8 communes et d'un syndicat d'assainissement le SIVOM de l'Albaret. Les communes et le SIVOM sont représentés par 21 délégués titulaires. Le SIAVA collecte et traite les eaux usées de tout ou partie des communes de Chanonat, Cournon d'Auvergne, La Roche Blanche, le Cendre, le Crest, Orcet, Romagnat (Opme), Saint-Genès-Champanelle ainsi que les communes de La Roche-Noire, Pérignat-es-Allier et Saint-Georges-es-Allier adhérentes au SIVOM de l'Albaret.

Ce syndicat gère une station d'épuration de 51.000 EH (Equivalent Habitant), 20 km de réseau syndical, 2 bassins d'orages et 1 poste de relevage.

Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG)

Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension, le SIEG représente les collectivités du Puy-de-Dôme et exerce le contrôle des distributions d'énergie électrique dans tout le département. Il intervient en électrification sur les communes rurales et réalise les aménagements esthétiques sur certaines communes urbaines. Il effectue également des travaux neufs et d'entretien sur les réseaux d'éclairage public et sur d'autres réseaux privés des collectivités locales.

L'assemblée générale pour le renouvellement du bureau a eu lieu le 7 juin 2014 à la Grande halle d'Auvergne.

Bernard Veissière a été reconduit dans sa fonction de président.

La mairie de Saint-Genès-Champanelle a été représentée par François Merlin, conseiller délégué aux bâtiments communaux, titulaire pour le SIEG. Le suppléant est l'adjoint aux travaux: Christophe Vial.

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

SSIAD cantonal de l'Artière

AGNÈS DÉSÈMARD PRÉSIDENTE

Suite aux dernières élections municipales, le nouveau Conseil syndical du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), composé de 5 élus de Beaumont, 4 élus de Ceyrat et 3 élus de Saint-Genès-Champanelle : **Agnès Désèmard, Annie Thibault et Emmanuelle Quibant** s'est réuni dans les locaux de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) de Ceyrat le 20 mai dernier pour élire le bureau.

Ce dernier est composé :

Présidente :
Agnès Désèmard, Saint-Genès-Champanelle

1ère vice-présidente :
Marie-Christine Bon, Ceyrat

2ème vice-présidente :
Aline Faye, Beaumont

Secrétaire :
Valérie Batisse, Ceyrat

Trésorière :
Marie-Anne Meunier, Beaumont

Membre :
Annie Thibault, Saint-Genès-Champanelle

Syndicat Mixte des Transports de l'agglomération Clermontoise (SMTC)

Suite aux dernières élections municipales communautaires le nouveau Conseil syndical du SMTC s'est réuni le 22 mai 2014 au siège du syndicat pour élire son bureau.

Président : **François Rage**
1er vice-président : **Hervé Prononce**
2ème vice-présidente : **Blandine Gaillot**
3ème vice-présidente : **Odile Vignal**
4ème vice-président : **Robert Couzon**

Membres du bureau syndical :
Agnès Désèmard, Cyril Cineux, Pascal Guittard, Alain Dumeil.

SICAS

Lors de la première réunion du SICAS, ont été élues à l'unanimité :

Présidente :
Carole Lair (Ceyrat)

Vice-présidente :
Renée Fournier (Aydat)

Secrétaire :
Annie Thibault (Saint-Genès-Champanelle)

Maguy Barnérias, présidente sortante, a rappelé le rôle du SICAS. Béatrice Boissonade, directrice de l'école de musique a annoncé la date du **prochain concert : mardi 24 juin à l'église d'Aydat**.

Office de Tourisme Ceyrat / Saint-Genès-Champanelle

Suite aux dernières élections municipales et la désignation des nouveaux délégués, l'élection du nouveau bureau de l'Office de Tourisme a eu lieu mercredi 14 mai :

Président : **Alain Boudet**

Vice-président : **Frédéric Saez**

Secrétaire : **Jo Chanaud**

Trésorière : **Annie Martin**

Trésorière adjointe : **Marie-José Trote**

ELECTIONS EUROPÉENNES

Elections européennes

25 MAI 2014 - COMMUNE DE SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

Les grandes tendances observées au plan national lors des élections européennes du 25 mai dernier se retrouvent aussi dans notre circonscription électorale en Région Auvergne, dans le département du Puy-de-Dôme et sur notre commune même si, dans ce cas-là, elles sont davantage atténuées.

Le taux d'abstention très important annoncé se retrouve partout mais à Saint-Genès-Champanelle la participation s'élève cependant à 50,41% avec un record de 72,93% à Nadaillat mais seulement 30,58% à Fontfreyde. En 2009 la participation sur notre commune était de 48,79%. Elle est donc en légère progression et plus élevée qu'au plan national ou régional même si on peut considérer qu'elle est encore trop insuffisante.

Notre pays et notre circonscription ont placé la liste du Front national en tête, suivie par celle de l'UMP puis celle du Parti socialiste. A Saint-Genès-Champanelle c'est la liste socialiste qui arrive en tête, suivie de celle de l'UMP puis celle du Front national. En 2009 le Parti socialiste obtenait sur notre commune un score très proche de celui de 2014 avec 18,97% des voix et 221 électeurs mais se classait seulement troisième, derrière l'UMP alliée aux centristes (23,61%) et Europe Ecologie à 23,35%. Quant au Front national il n'obtenait alors que 1,63% avec 19 voix contre 41,51% et 188 voix aujourd'hui !

ELECTIONS EUROPÉENNES

	Commune	St-Genès	Beaune	Fontfreyde	Laschamps	Manson	Nadaillat	Theix	Berzet
Inscrits	2708	566	155	381	298	465	133	295	415
Votants	1365	245	96	147	170	248	97	131	231
%	50,41	43,29	61,94	38,58	57,05	53,33	72,93	44,41	55,66
Nuls	24	7	1	3	1	4	1	4	3
%	1,76	2,86	1,04	2,04	0,59	1,61	1,03	3,05	1,30
Blancs	45	10	1	9	4	7	8	2	4
%	3,30	4,08	1,04	6,12	2,35	2,82	8,25	1,53	1,73
Exprimés	1296	228	94	135	165	237	88	125	224
%	94,95	93,06	97,92	91,84	97,06	95,56	90,72	95,42	96,97
COMMUNISTES conduite par Mme Aline PORNET	0	0	0	0	0	0	0	0	0
%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EUROPE DECROISSANCE conduite par Mme Jade NOMAIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE EQUITABLE POUR L'EUROPE conduite par Mme Marcelle PROVOST	4	0	0	0	1	1	1	0	1
%	0,31	0,00	0,00	0,00	0,61	0,42	1,14	0,00	0,45
LISTE BLEU MARINE - NON A BRUXELLES, OUI A LA FRANCE conduite par M. Bernard MONOT	188	27	17	28	8	36	16	18	38
%	14,51	11,84	18,09	20,74	4,85	15,19	18,18	14,40	16,96
NOUS CITOYENS conduite par Mme Sabine THILLAYE	23	4	2	4	3	2	0	6	2
%	1,77	1,75	2,13	2,96	1,82	0,84	0,00	4,80	0,89
POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC BRICE HORTEFEUX conduite par M. Brice HORTEFEUX	238	44	31	24	21	60	5	20	33
%	18,36	19,30	32,98	17,78	12,73	25,32	5,68	16,00	14,73
EUROPE CITOYENNE conduite par Mme Béatrice ROBROLLE-MARY	10	1	1	2	4	1	1	0	0
%	0,77	0,44	1,06	1,48	2,42	0,42	1,14	0,00	0,00
NOUVELLE DONNE conduite par Mme Laurence DANIEAU	63	7	3	11	9	11	8	4	10
%	4,86	3,07	3,19	8,15	5,45	4,64	9,09	3,20	4,46
SYNDICAT DE LUTTE CONTRE LES BANQUES conduite par M. Dominique MICHEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0
%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHOISIR NOTRE EUROPE conduite par M. Jean-Paul DENANOT	242	61	7	18	38	46	5	25	42
%	18,67	26,75	7,45	13,33	23,03	19,41	5,68	20,00	18,75
PIRATONS L'EUROPE conduite par M. Paul BERETTONI	2	1	0	0	0	0	0	0	1
%	0,15	0,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,45
FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE conduite par Mme Karine PLASSARD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE conduite par Mme Marie-Martine HULOT	46	5	3	5	8	11	4	2	8
%	3,55	2,19	3,19	3,70	4,85	4,64	4,55	1,60	3,57
LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS conduite par Mme Marie SAVRE	9	3	1	1	0	1	1	2	0
%	0,69	1,32	1,06	0,74	0,00	0,42	1,14	1,60	0,00
POUR UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE conduite par M. Robert DE PREVOISIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FORCE VIE conduite par M. Gilles GEORGETTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN conduite par M. Romuald KNOBELSPIESS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTEME, NI EXTRÊMES, AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN conduite par M. Patrice COURT-FORTUNE	48	8	4	2	7	13	0	3	11
%	3,70	3,51	4,26	1,48	4,24	5,49	0,00	2,40	4,91
FRONT DE GAUCHE conduite par Mme Corinne MOREL DARLEUX	82	14	10	11	9	9	6	11	12
%	6,33	6,14	10,64	8,15	5,45	3,80	6,82	8,80	5,36
UPR MASSIF-CENTRAL-CENTRE conduite par M. Vincent BROUSSEAU	6	1	0	4	0	1	0	0	0
%	0,46	0,44	0,00	2,96	0,00	0,42	0,00	0,00	0,00
RÉGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES conduite par M. Bernard VATON	0	0	0	0	0	0	0	0	0
%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EUROPE ECOLOGIE conduite par Mme Clarisse HEUSQUiN	178	21	4	14	40	20	29	11	39
%	13,73	9,21	4,26	10,37	24,24	8,44	32,95	8,80	17,41
CITOYENS DU VOTE BLANC conduite par Mme Michelle OGER NIVARD	3	1	0	2	0	0	0	0	0
%	0,23	0,44	0,00	1,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DÉMOCRATIE REELLE conduite par M. Xavier POUJADE	1	0	0	0	0	0	1	0	0
%	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,14	0,00	0,00
UDI MODEM LES EUROPEENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO conduite par Mme Sophie AUCONIE	153	30	11	9	17	25	11	23	27
%	11,81	13,16	11,70	6,67	10,30	10,55	12,50	18,40	12,05

ÉCONOMIE ET FINANCES

Budget général primitif 2014

Comme chaque année avec le printemps les budgets primitifs de la commune sont de retour. Du fait des élections municipales qui se sont déroulées dans la seconde quinzaine de mars, le délai accordé aux communes pour voter leurs budgets a été repoussé de fin mars à fin avril. C'est donc lors du Conseil municipal du 17 avril 2014 que les différents budgets ont été présentés et votés.

Afin de préparer les budgets primitifs 2014, tous les conseillers municipaux étaient invités à une réunion le 7 avril dernier. Cette réunion a permis aux nouveaux conseillers d'appréhender l'élaboration des budgets communaux, des moyens dont dispose la commune, des partenariats ou accompagnements qui peuvent être sollicités, des choix d'actions ou d'orientations et prévisions d'engagements pour les budgets 2014 en tenant compte des opérations déjà engagées soit par des déblocages de programmes, des demandes de subventions ou des obligations vis-à-vis d'institutions régulatrices pouvant entraîner des surcoûts ou des pénalités financières.

Cette année, le budget général primitif de la commune se présente donc comme un budget de liaison entre l'ancienne et la nouvelle équipe municipale. Le budget primitif a toujours été un acte de prévisions avec des ajustements toujours possibles.

Pour ce budget, des augmentations dues à certaines dépenses qu'il faut intégrer: la TVA, tout ce qui concerne la vie scolaire dans son ensemble, induit par la progression du nombre d'enfants, la prise en compte des rythmes scolaires en année pleine, l'évolution des coûts de l'énergie tout en mettant en œuvre des programmes d'économie dans les bâtiments communaux. Il s'agit donc de compresser au mieux les dépenses courantes tout en sauvegardant un programme voirie en corrélation avec les années précédentes tout comme pour l'entretien des bâtiments communaux ou encore l'ensemble du complexe sportif. Cette année, après l'étude diagnostic du réseau d'assainissement au cours de l'année 2013, le schéma directeur entre en action en impactant le budget général par des mises aux normes et des suppressions de désordres plus particulièrement sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sur le bourg de Fontfreyde.

Par ailleurs, après la décision de l'État du gel de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à partir de 2012 pour une durée de 3 ans qui représente plus de 15,7% des recettes de fonctionnement de la commune, cette année les dotations dont bénéficiaient les collectivités territoriales sont amputées de 11 milliards ce qui se traduit pour la commune par une baisse de la DGF de 22.000 €. Les dotations de Clermont Communauté, qui représentent 19,50% des recettes de fonctionnement, sont quant à elles maintenues au même montant depuis 2011.

La troisième partie conséquente des recettes de fonctionnement est apportée par les contributions directes. Lors de la réunion de préparation des budgets du 7 avril dernier, les conseillers municipaux se sont arrêtés sur une proposition d'évolution des taux communaux de 2% pour les taxes d'habitation et du foncier non bâti et de 3% pour la taxe sur le foncier bâti. Cette proposition, pondérée, a été entérinée par le Conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 17 avril dernier. Ainsi les taux communaux pour l'année 2014 sont de 12,85% pour la taxe d'habitation, 16,82% pour la taxe sur le foncier bâti et de 105,18% pour la taxe sur le foncier non bâti.

Après l'adoption des taux communaux le Conseil municipal a approuvé le budget primitif général 2014. Ce budget s'équilibre en fonctionnement et en investissement à un montant de 4.128.782 €.

La section de fonctionnement s'équilibre à un montant de 2.934.697 €. Cette section d'un montant légèrement inférieur par rapport à 2013, se caractérise par la volonté de réduction des charges à caractère général de plus de 8% par rapport au réalisé de ce poste sur l'année 2013 mais d'une augmentation prévisionnelle d'un pourcentage équivalent pour le poste des ressources humaines.

La section d'investissement, avec un montant de 1.194.085 € est égale à la section d'investissement de 2013. Les investissements seront affectés aux matériels du restaurant scolaire, à l'évolution de l'équipement informatique, aux participations financières à l'EHPAD de Ceyrat et au SIEG (Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz), à la voirie et à la première tranche du schéma directeur des réseaux d'assainissement et eaux pluviales avec des participations du Conseil général et de l'Agence de l'eau.

Ce budget de liaison reste un budget de continuité et d'actions. La ligne de structure de ce budget s'établit de façon à avoir une moindre incidence auprès des administrés tout en continuant de pouvoir répondre aux nécessités et aux besoins d'une commune dynamique.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses / Recettes	*2.934.697 €*	*1.194.085 €*	*4.128.782 €*

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

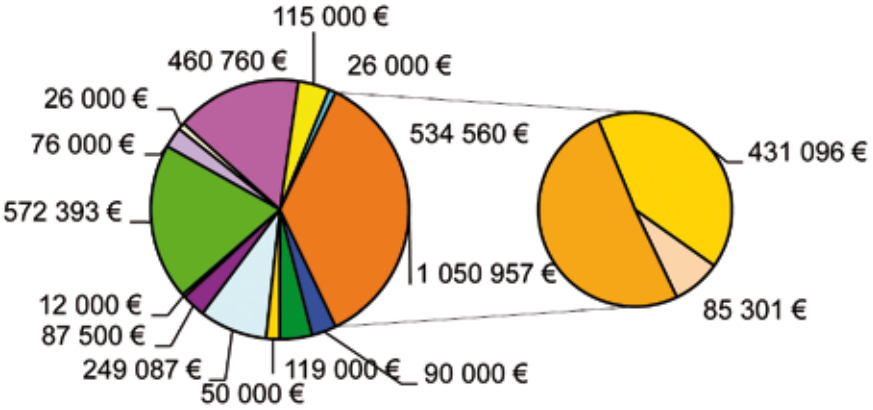

- Atténuations de charges : 3,07 %
- Coupes de bois : 4,06 %
- Redevance à caractère social (Multi accueil) : 1,70 %
- Caisse des Ecoles : 8,49 %
- Autres produits & services (locations, concessions cimetières,...) : 2,98 %
- Redevance à caractère de loisirs (Centre de loisirs ALSH) : 0,41 %
- Attributions Clermont Communauté : 19,50 %
- Autres (Pylones électriques, droits de mutation) : 2,59 %
- Emplois jeunes : 0,88 %
- Dotations de l'Etat : 15,70 %
- CAF : 3,92 %
- Autres produits gestion courante et exceptionnels : 0,88 %
- Taxe d'habitation : 18,22 %
- Taxe foncière bâti : 14,69 %
- Taxe foncière non bâti : 2,91%

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

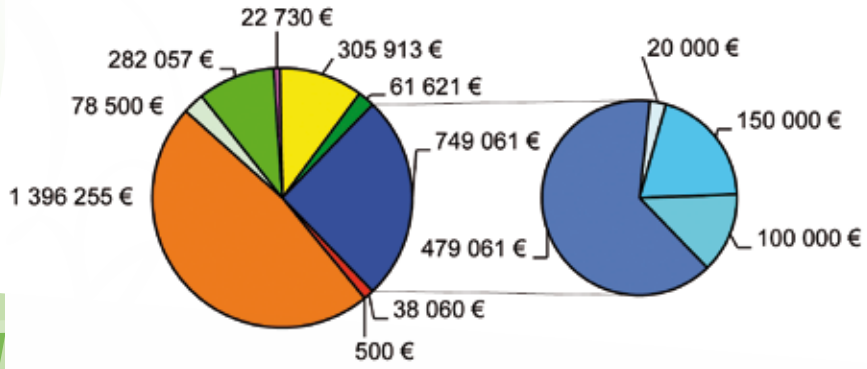

- Intérêts d'emprunts : 1,30 %
- Charges exceptionnelles : 0,02 %
- Charges de personnel : 47,58 %
- Autres charges de gestion courante : 2,68 %
- Participation aux organismes extérieurs et subvention de fonctionnement (caisses des écoles, CCAS, SICAS, associations,.) : 9,61 %
- Amortissement : 0,77 %
- Virement à la section d'investissement : 10,42 %
- Entretien de bois et forêts, gardiennage : 2,10 %
- Charges générales : 16,32 %
- Entretien des terrains : 0,68 %
- Entretien des bâtiments : 5,11 %
- Entretien de voies et réseaux (pouzzolane, déneigement, débroussaillage, balayage, chemins, ...) : 3,41 %

ÉCONOMIE ET FINANCES

Budget général primitif 2014 (suite)

RECETTES D'INVESTISSEMENT

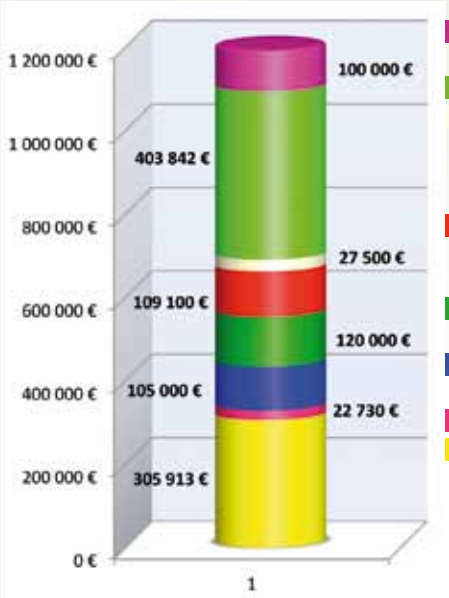

- Produit autofinancement (vente terrain) : 8,37 %
- Emprunts : 33,82 %
- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) (salles de villages) : 2,30 %
- Subventions (pluvial Fontfreyde, école Theix) : 9,14 %
- Taxe d'aménagement : 10,05 %
- Fond de compensation de la TVA : 8,79 %
- Amortissement : 1,90 %
- Virement de la section de fonctionnement – Autofinancement : 25,62 %

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

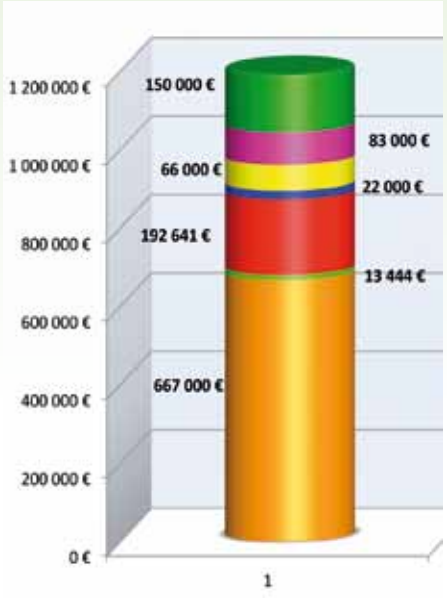

- Réfections appartements des anciennes écoles et cures (partenariat avec l'OPHIS) : 12,56 %
- Immobilisations corporelles (matériels restaurant du groupe scolaire, outillage atelier, informatique, mobilier, ...) : 6,95 %
- Fonds de concours versés (EPHAD, SIEG) : 5,53 %
- Frais d'études (groupe scolaire, changement logiciel gestion mairie) : 1,84 %
- Remboursement de capital d'emprunts : 16,13 %
- Autres immobilisations financières : 1,13 %
- Voirie, mise en œuvre du schéma assainissement, eau, eau pluviale : 55,86 %

Budget primitif eau 2014

La section d'exploitation se présente sensiblement au même niveau que celle de l'année 2013, les achats d'eau et les prestations restant stables. Au cours de l'année 2013, le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) a réalisé le renforcement d'une conduite d'eau qui dessert les villages de Pardon et Chatrat. Afin de finaliser et de sécuriser cette opération, les investissements de l'année 2014 seront affectés aux branchements des particuliers de ces villages à cette nouvelle conduite.

	Section d'exploitation	Section d'investissement	Total
Dépenses / Recettes	*298.946 €*	*92.582 €*	*391.528 €*

RECETTES D'EXPLOITATION

- Amortissement subvention d'investissement : 1,99 %
- Location compteurs : 12,38 %
- Travaux : 6,69 %
- Redevance pollution domestique : 12,04 %
- Vente eau : 66,90 %

DÉPENSES D'EXPLOITATION

- Intérêts d'emprunts : 0,09 %
- Virement à la section d'investissement : 6,22 %
- Pertes/créances irrécouvrables : 0,20 %
- Charges de personnel : 15,25 %
- Dotation aux amortissements : 24,75 %
- Autres impôts, taxes (agence de l'eau, modernisation & pollution) : 15,05 %
- Fournitures non stockables (eau, énergie) : 1 %
- Entretien & réparations : 13,38 %
- Prestations de service (analyse, études), petits matériels : 0,84 %
- Achats d'eau : 23,22 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Virement de la section d'exploitation : 20,09 %
- Dotation aux amortissements : 79,91 %

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Remboursement du capital d'emprunts : 10,78 %
- Amortissement de subventions d'investissement : 6,42 %
- Reprise des branchements sur la conduite de renforcement des villages Chatrat / Pardon (42 unités) : 82,80 %

ÉCONOMIE ET FINANCES

Budget primitif assainissement 2014

Le budget primitif assainissement 2014 s'équilibre en exploitation et investissement à un montant de 461.940 € soit un peu plus de 20.000 € supplémentaire par rapport à 2013. La section d'exploitation, malgré une augmentation des charges dues au traitement des eaux usées, permet un virement de 71.719 € au profit de la section d'investissement et donc participe à l'autofinancement des travaux d'investissement. L'étude diagnostique étant achevée, le schéma directeur peut être mis en action selon les priorités définies en concertation avec tous les partenaires. C'est donc sur les villages de Berzet, Fontfreyde, Manson, Saint-Genès et Theix que sera appliquée la première tranche du programme du schéma directeur pour un montant total de 144.000 € subventionné en partie par le Conseil général.

	Section d'exploitation	Section d'investissement	Total
Dépenses / Recettes	*262.280 €*	*199.660 €*	*461.940 €*

RECETTES D'EXPLOITATION

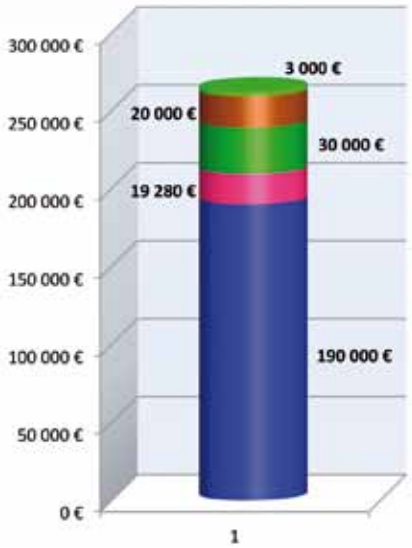

- Redevance d'assainissement non collectif : 1,14 %
- Travaux (branchements) : 7,63 %
- Autres taxes & redevances (participation assainissement collectif) : 11,44 %
- Amortissement de subventions : 7,35 %
- Redevance assainissement collectif : 72,44 %

DÉPENSES D'EXPLOITATION

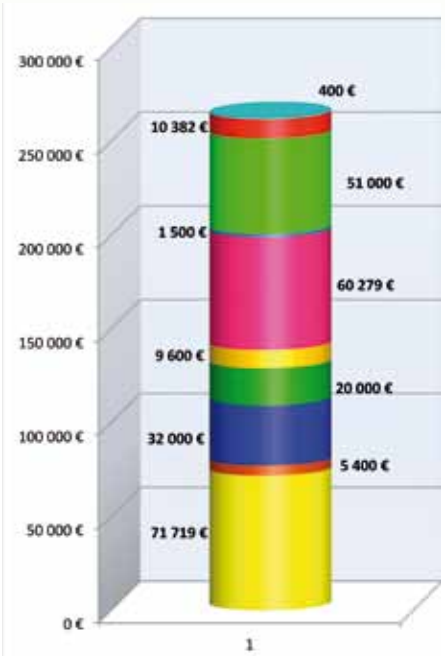

- Pertes / créances irrécouvrables : 0,16 %
- Intérêts d'emprunts : 3,96 %
- Charges diverses de gestion courante (Syndicat de l'Auzon, Royat, Clermont Communauté) : 19,44 %
- Fournitures non stockables (eau, énergie : pompes de relevage) : 0,57 %
- Dotations aux amortissements : 22,98 %
- Charges de personnel : 3,66 %
- Autres impôts, taxes (Agence de l'eau : modernisation et pollution) : 7,63 %
- Entretiens et réparations, prestations de service : 12,20 %
- Rémunération d'intermédiaires (SPANC, études diagnostics) : 2,06 %
- Virement à la section d'investissement : 27,34 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Emprunts : 23,87 %
- Subventions du Conseil général : 10,02 %
- Dotation aux amortissements : 30,19 %
- Virement de la section d'exploitation : 35,92 %

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

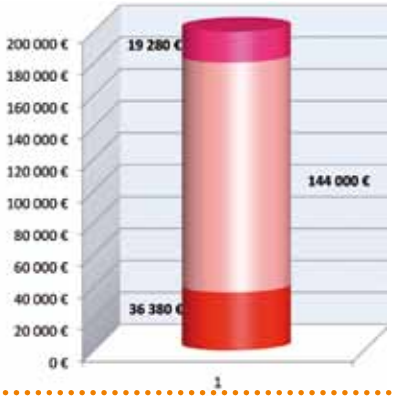

- Amortissement subvention d'investissement : 9,66 %
- Mise en action du schéma directeur : intervention sur les réseaux des bourgs de Berzet, Fontfreyde, Manson, St-Genès et Theix : 72,12 %
- Remboursement capital emprunt : 18,22 %

Budget primitif usine relais 2014

Ce budget s'équilibre par le remboursement effectué dans son intégralité à la commune par la Société Laitière des Volcans d'Auvergne.

	Section d'exploitation	Section d'investissement	Total
Dépenses / Recettes	*850 €*	*246.383 €*	*247.233 €*

TRAVAUX

Balayage des rues

Chaque année à la sortie de l'hiver, la commune réalise le balayage des rues et le nettoyage des avaloirs et grilles de la voirie.

Cette opération est partiellement mécanisée avec l'intervention de 2 à 3 balayeuses motorisées (12.696,81 €HT de prestation extérieure), et mobilise 2 à 5 agents communaux par jour sur une durée d'environ 3 semaines. Pendant ce grand nettoyage, c'est un peu plus de 100 m3 de balayures récoltées, qui seront ensuite valorisées tout au long de l'année dans différents aménagements de la commune.

Restauration de la statue de la vierge de Beaune

La vierge de Beaune a retrouvé son église. Après avoir été débarrassée de son essaim d'abeilles, décapée puis repeinte, la statue de la vierge a été de nouveau transportée des ateliers municipaux au village de Beaune avant d'être hissée jusqu'au pignon de l'église du village.

En dehors des frais de peinture, le coût des frais de levage (dépose et pose) s'est élevé à 1.700 €HT.

Eglise de Theix

Discrète dans son village, l'église de Theix est fermée au public depuis plusieurs mois en raison de la présence de fissures dans les voûtes intérieures de l'édifice. La municipalité a fait appel en décembre 2013 à un bureau d'études spécialisé en structures de bâtiments, afin de déterminer les causes de ces désordres.

L'âge avancé de cette construction, la déclivité naturelle du site (différence de niveau entre la façade avant et l'arrière de plusieurs mètres) et l'humidité, forment un cumul de paramètres vraisemblablement à l'origine des fissures.

Des jauges « témoin », ont été mises en place permettant de mesurer l'évolution des fissures. Les services techniques de la mairie font des relevés périodiques, afin de suivre la progression (ou la régression) des fissures. Des travaux très importants seront vraisemblablement nécessaires sur ce bâtiment: traitements des amenées d'eau de pluie ou d'infiltrations, gros travaux de maçonnerie, chaînages (ceinture ou tirants).

Il a été décidé de prolonger la fermeture du site au public pendant la période de suivi des fissures.

A partir des éléments qui seront recueillis et de l'estimation des coûts de travaux nécessaires à la consolidation de l'édifice, le Conseil municipal sera amené à déterminer le devenir de ce lieu.

Jauge témoin

Rapport annuel sur la qualité de l'eau 2013

Secteurs	Bactériologie	Minéralisation	Fluor	Nitrates	Pesticides	Arsenic
Nadaillat	% de conformité des 15 valeurs mesurées : 100% Eau de qualité satisfaisante	Moyenne des 3 valeurs mesurées : 4,1°F Eau douce, très peu calcaire	Moyenne des 3 valeurs mesurées : Eau peu fluorée	Moyenne des 17 valeurs mesurées : 7,4 mg/L Eau présentant peu ou pas de nitrates	Moyenne des 3 valeurs mesurées : 0,0 µg/L Eau ne présentant pas de pesticides	Moyenne des 2 valeurs mesurées : 0 µg/L Eau présentant peu ou pas d'arsenic
Laschamps Beaune Pardon Chatrat Manson Thèdes Champeaux	% de conformité des 15 valeurs mesurées : 100% Eau de qualité satisfaisante	Moyenne des 13 valeurs mesurées : 1,4°F Eau douce, très peu calcaire	Moyenne des 38 valeurs mesurées : Eau peu fluorée	Moyenne des 111 valeurs mesurées : 2,3 mg/L Eau présentant peu ou pas de nitrates	Moyenne des 13 valeurs mesurées : 0,0 µg/L Eau ne présentant pas de pesticides	Moyenne des 35 valeurs mesurées : 0 µg/L Eau présentant peu ou pas d'arsenic
Fontfreyde bourg de Saint-Genès Côte Rouge Berzet	% de conformité des 15 valeurs mesurées : 100 % Eau de bonne qualité	Moyenne des 15 valeurs mesurées : 4,4°F Eau douce, très peu calcaire	Moyenne des 5 valeurs mesurées : Eau peu fluorée	Moyenne des 9 valeurs mesurées : 3,8 mg/L Eau présentant peu ou pas de nitrates	Moyenne des 2 valeurs mesurées : 0,0 µg/L Eau ne présentant pas de pesticides	Moyenne des 5 valeurs mesurées : 1 µg/L Eau présentant peu ou pas d'arsenic
Theix	% de conformité des 15 valeurs mesurées : 100 % Eau de bonne qualité	Moyenne des 13 valeurs mesurées : 4,4°F Eau douce, très peu calcaire	Moyenne des 5 valeurs mesurées : Eau peu fluorée	Moyenne des 13 valeurs mesurées : 7,5 mg/L Eau présentant peu ou pas de nitrates	Moyenne des 1 valeur mesurée : 0,0 µg/L Eau ne présentant pas de pesticides	Moyenne des 1 valeur mesurée : 1 µg/L Eau présentant peu ou pas d'arsenic

Le rapport détaillé sur le prix et la qualité de l'eau est consultable sur le site internet de la commune : **www.saint-genes-champanelle.fr**

ACTUALITÉS

Semaine 21 sur le thème de l'eau

AGENDA 21 ET LA TRAME VERTE ET BLEUE DISPOSITIF DU GRENELLE 1 ET 2

La trame verte (espaces naturels) et la trame bleue (eau) ont pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural.

Aucun être vivant ne peut vivre sans eau sur notre planète bleue. Nous sommes constitués nous-mêmes de plus de 60% d'eau et les ¾ de la surface de la terre sont des océans.

L'eau douce des cours d'eau, des lacs et des nappes souterraines est une ressource naturelle limitée puisqu'elle représente moins de 1% de toute l'eau présente sur la terre. C'est bien sûr cette eau douce qui est captée dans les nappes ou les cours d'eau pour alimenter après traitement, tous nos robinets (eau consommée = moyenne de 150 l/jour/personne en France).

Les cours d'eau de l'agglomération prennent leur source sur notre territoire, notre commune a une responsabilité d'autant plus importante sur la qualité de ses ruisseaux.

Le film présenté par **Christian Bouchardy** au cours de la soirée du 16 mai trace le chemin parcouru durant les 40 à 50 dernières années, des prises de conscience aux évolutions de comportements jusqu'aux derniers équipements collectifs mis en place mise en place par Clermont Communauté pour répondre aux besoins du développement urbain. En 2014 **« La rivière de la ville »** est mieux considérée et traverse certaines communes et entreprises qui la remettent en valeur.

La municipalité a choisi de réduire fortement dès le dernier mandat l'utilisation de produits phytosanitaires en signant une charte de niveau 2, proposée aux communes par Clermont Communauté, en partenariat avec la FREDON. **Christophe Bras** nous a ainsi présenté les dangers souvent sous estimés de la mauvaise utilisation de ces produits et les alternatives possibles, tant pour le personnel communal que pour les particuliers (allées ou jardins). Des exemples d'aménagements ou de modifications de traitements d'espaces communaux semblables à ceux que l'on trouve à Saint-Genès-Champanelle ont ponctué sa présentation. C'est aussi l'acceptation par la population de certains îlots jusqu'à la floraison et plus enherbés qu'à l'habitude avant d'être coupés pour le plus grand confort des insectes butineurs forts utiles. De plus la biodiversité de la flore sauvage est maintenue et peut se développer.

De l'herbe plus haute ne signifie pas espace négligé ou à l'abandon et seuls les dépôts sauvages de déchets peuvent qualifier un espace de sale. De plus, pourquoi dépenser du temps humain et un coût machine non négligeable pour de vastes zones utilisées pour un simple passage à pied. Etre plutôt inventifs pour trouver des astuces agréables à l'œil sur les linéaires de nos villages, trouver des solutions pour les cimetières sans oublier les places de villages utilisées par les enfants, les pétanqueurs et autres activités villageoises.

Conférence à La Grange

Le week-end s'est prolongé avec la visite d'un site privé aménagé le long du ruisseau à Chatrat toujours sous la vigilance de la Fédération de pêche du Puy-de-Dôme, avec des démonstrations et des initiations à la pêche au lancer et à la mouche sur la zone humide réaménagée. Au gymnase, les activités se sont poursuivies avec la participation des deux associations locales de pêcheurs, l'AAPPMA des 4 sources et Clermont mouche Compétition. Un troc plantes en libre accès avec la participation des villageois a également agrémenté cette journée.

Une autre soirée sur l'eau est prévue pour cette année, la présentation de la totalité de notre réseau d'eau potable sera proposée aux champanellois le vendredi 19 septembre en ouverture des journées du patrimoine.

Agenda 21 : Journée nettoyage 2014 !

DES DÉCHETS POLLUANTS ...

Trois sites « repérés » ont été nettoyés par une quinzaine de volontaires motivés, Manson et Charade, Theix le long du ruisseau de l'Auzon et Thèdes.

Pas bredouilles du tout, nos nettoyeurs du week-end ! Il a fallu 3 chargements du camion-benne de la commune pour évacuer ces déchets (tôles, caoutchouc, mousse, plastiques, moquette, ferrailles...). **Utilisez la déchetterie de Theix !**

Merci à l'association des pêcheurs pour leur implication à cette matinée.

AUX DÉCHETS BIENFAISANTS ...

Un guide pour utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin

Réduire le volume d'ordures ménagères et de déchets verts à traiter par la collectivité, produire un amendement naturel, protéger le sol, nourrir les animaux... tout ceci est possible grâce aux déchets de jardin et de cuisine produits tous les jours.

Retrouvez dans ce guide toutes les solutions pour produire moins de déchets organiques, mais aussi pour les utiliser utilement dans votre jardin.

Lien : http://www.moinsdedechets.com/guide-ademe.html

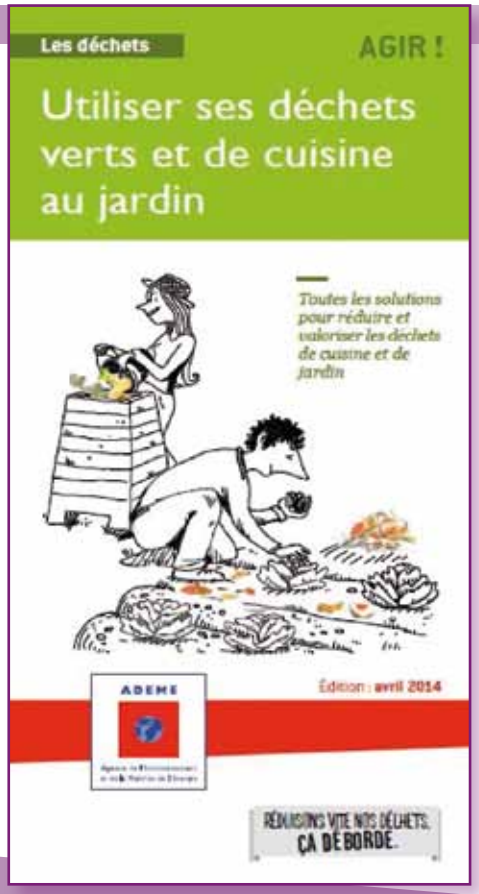

Qu'est-ce qu'un pesticide ?

Les herbicides, fongicides, insecticides

Les pesticides, ou produits phytosanitaires, sont destinés à maîtriser ou à détruire les végétaux (herbicides), champignons (fongicides) ou animaux indésirables (insecticides, raticides...).
Issus de l'industrie chimique ou d'origine naturelle, ils sont utilisés en agriculture, ou pour l'entretien des voies de communication et des espaces urbanisés, mais aussi par les particuliers.
On estime que les collectivités et les particuliers utilisent près de 10 % des pesticides vendus en France et contribuent eux-aussi à la pollution de l'environnement.

Les risques pour la santé...

Des produits chimiques dangereux

L'utilisation de pesticides n'est pas anodine: si ces produits permettent d'éliminer des organismes vivants, ils peuvent également être néfastes pour la santé humaine. Lors de leur application, il est essentiel de respecter les doses prescrites et les conditions d'application (temps clair et calme, pas trop chaud). Il est également impératif de bien s'équiper (gants, vêtements longs, lunettes et chaussures fermées). Enfin, pensez à protéger vos enfants et animaux domestiques en leur interdisant l'accès aux zones récemment traitées !

... et pour l'environnement

Ces produits peuvent se retrouver dans l'eau, l'air, le sol...

Avec conséquences possibles une Atteinte à la biodiversité (en particulier la mort d'espèces animales et végétales non visées) et une dégradation de la qualité de l'eau (les pesticides ne sont pas dégradés par les stations d'épuration et rejoignent donc les rivières).

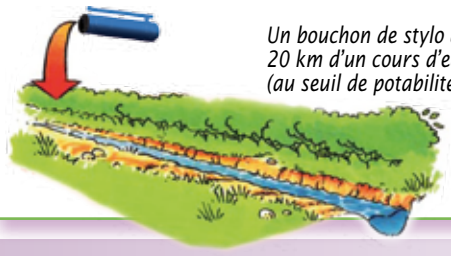

Un bouchon de stylo de désherbant peut polluer 20 km d'un cours d'eau de section d'1 m x 0,5 m (au seuil de potabilité de 0,1 µg/l)

Mais comment faire autrement ?

Préventif, curatif ou meilleure acceptation

Contre les « mauvaises herbes »
Accepter les herbes spontanées : Changeons notre regard sur les « mauvaises herbes ». Si certaines plantes sont envahissantes, d'autres ne méritent pas d'être systématiquement supprimées, et justifient encore moins l'utilisation d'herbicides. Pourquoi ne pas autoriser les espèces spontanées dans le gazon ? Une tonte plus haute permet de réduire la présence de mousse (le gazon est moins affaibli, et plus compétiteur).
Limiter l'installation et le développement des herbes indésirables :
- en couvrant le sol : paillage, bêchage, ou utilisation de plantes couvre-sol
- en réalisant un faux-semis : préparation du sol 15 jours avant le semis, ce qui favorise la germination des graines de plantes non désirées enfouies dans le sol, qui sont ensuite arrachées d'un coup de râteau, au moment du « vrai » semis.

Désherber sans pesticide : désherbage mécanique, thermique...
Les herbes indésirables peuvent être supprimées mécaniquement, à l'aide d'une binette, d'un sarcloir, d'un rotofil, ... ou tout simplement être arrachées à la main.
Les plantes jeunes peuvent aussi être détruites par choc thermique. Une augmentation brutale de température provoque l'éclatement des cellules, ce qui fait périr la plante. De petits désherbeurs thermiques sont en vente dans le commerce. Vous pouvez aussi utiliser l'eau de cuisson de vos pâtes ou légumes !
Penser également que certaines associations de plantes sont favorables et se protègent mutuellement des maladies, d'autres détournent les ravageurs... Les animaux auxiliaires (coccinelles, carabes, mésanges...) régulent également la présence des ravageurs.

Plus d'information

Conseils pratiques pour vous aider

- Fiches conseil distribuées par les jardineries signataires de la charte «Jardiner en préservant sa santé et l'environnement» et téléchargeables gratuitement sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE.
- www.jardiner-autrement.fr : plateforme d'échanges et de conseils pour les jardiniers amateurs.
- Des communes s'engagent aussi à mieux et moins utiliser de pesticides.

Appel à Candidature pour le renouvellement du Comité consultatif de l'Agenda 21

Depuis 2009 un groupe de Champanellois volontaires et sensibilisés au développement durable a participé à la mise en oeuvre de notre démarche communale d'Agenda 21 et plus particulièrement à l'organisation des « Semaines 21 ». Afin de rester dans le calendrier des élections municipales, un nouveau Comité consultatif de l'Agenda 21 doit être constitué. Certains membres de l'équipe désirent continuer et nous souhaitons l'ouvrir à toute personne intéressée.

S'engager au Comité consultatif de l'Agenda 21 pour partager vos idées et vos compétences dans un ou plusieurs domaines de l'Agenda 21 afin de conserver et d'améliorer notre développement durablement, c'est aussi être « consommateur ». La réflexion individuelle sans l'action collective ne suffit pas car elle ne fait que repousser à demain les problèmes d'aujourd'hui. Que vous soyez intéressés par un ou plusieurs thèmes de l'Agenda 21 : tout ce qui est en lien avec le jardin, la biodiversité (végétale ou animale), l'eau, la forêt, l'économie (agriculture, artisanat), le tourisme, les loisirs, l'énergie (énergies renouvelables, rénovation de l'habitat, déplacements et transports...), les déchets (réduction, compostage, recyclage et le tri...), tous les sujets traités touchent notre quotidien.

Vous pouvez nous rejoindre en laissant vos coordonnées en mairie au 04 73 87 35 10 ou en nous retournant le bulletin ci-joint par mail à environnement@saint-genes-champanelle.fr.

Conditions : être majeur et habiter la commune.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Village : _____

Tél. : _____

Mail : _____

ACTUALITÉS

Les rythmes scolaires

En place depuis septembre dernier, nous avons fait le bilan de cette première année et la prévision pour la rentrée prochaine.

Intervenants pour les rythmes scolaires

Nous avons constaté quelques difficultés en début d'année, car cette nouvelle organisation a changé les habitudes des enfants, des familles et des professionnels.

Au cours du premier trimestre, nous avons mis en place un lieu de concertation dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif de Territoire) où tous les partenaires (CAF, Jeunesse et Sport, Éducation nationale, enseignants, parents d'élèves élus, personnel de l'école, associations et élus) ont pu exprimer et formaliser un projet commun, dans l'intérêt de l'enfant.

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place pour préparer la rentrée scolaire 2014 - 2015.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Le bilan étant positif pour l'école élémentaire, celle-ci restera sur les mêmes horaires :

LUNDI - JEUDI

jusqu'à 8h30	Familles ou garderie ou bus
8h30 - 11h30	Enseignement
11h30 - 13h30	Familles ou cantine
13h30 - 16h	Enseignement
16h - 16h30	Familles ou surveillance
au-delà de 16h30	Familles ou bus ou garderie ou études

MARDI - VENDREDI

jusqu'à 8h30	Familles ou garderie ou bus
8h30 - 11h30	Enseignement
11h30 - 13h30	Familles ou cantine
13h30 - 15h30	Enseignement
15h30 - 16h30	Familles ou APC* ou TAP*
au-delà de 16h30	Familles ou bus ou garderie ou études

MERCREDI

jusqu'à 8h30	Familles ou garderie ou bus
8h30 - 11h30	Enseignement
11h30 - 13h00	Familles ou cantine
13h - 17h	Familles ou Centre Loisirs AROVEN
au-delà de 17h	Possibilité départs échelonnés de 17h à 18h30

** APC : Activités Pédagogiques Complémentaires*
** TAP : Temps Activités Périscolaires*

ÉCOLE MATERNELLE :

Quant à la maternelle, le groupe de travail « Le jeune enfant et ses spécificités lors des temps scolaires et périscolaires » a souhaité une réorganisation de ces temps pour une régularité dans la semaine, allégé le mercredi matin (2h de cours et 1h TAP ou APC en groupes restreints) pour répondre à un ressenti général de fatigue et permettre aux familles qui le pourraient, de venir chercher leurs enfants à 16 heures de manière à raccourcir la journée de l'enfant.

Après avoir écouté et analysé tous les points de vue, le Conseil municipal du 20 mai 2014 a voté de nouveaux horaires pour l'école maternelle et le propose à l'Éducation nationale pour validation :

	avant 8h30	de 8h30 à 11h30		de 11h30 à 13h30	de 13h30 à 16h00	de 16h00 à 16h30	après 16h30
Lundi	Familles ou bus ou garderie	Classe		Cantine	Classe	TAP	Familles ou bus ou garderie ou études
Mardi							
Mercredi		8H30 à 10h30 Classe	10h30 à 11h30 TAP ou APC	Familles ou bus ou cantine	De 13h00 à 17h00 Familles ou Centre Loisirs AROVEN		de 17h à 18h30 Possibilité départs échelonnés
Jeudi		Classe		Cantine	Classe	TAP	Familles ou bus ou garderie ou études
Vendredi							

Atelier Musique

Une rencontre avec les intervenants a eu lieu le 3 juin pour faire le bilan et prévoir la rentrée prochaine. La majorité des activités seront reconduites et d'autres viendront les compléter. Celles-ci ne sont pas obligatoires et les parents peuvent venir chercher leurs enfants à la fin des cours.

Les familles auront des informations plus précises fin juin.

Festival Brindilles

Dans le cadre du Printemps des Bambins organisé et financé par le Conseil général, le Relais d'Assistantes Maternelles de la commune a accueilli, fin mai, un spectacle de la compagnie Nosferatu avec « 1, 2, 3, 4 saisons », destiné aux jeunes enfants: du multi accueil, du Relais Assistantes Maternelles, de l'école maternelle ainsi que de particuliers du département. Dans la salle de la Grange, les jeunes spectateurs ont pu découvrir des comptines, des percussions, de la musique (Vivaldi) interprétées par deux comédiennes-chanteuses

Départ en retraite de Maria Volla

La salle du Conseil municipal était, le jeudi 24 avril dernier, le cadre d'un témoignage très chaleureux envers **Maria Volla**. En effet, le maire Roger Gardes, les anciens et nouveaux conseillers municipaux, ses collègues de travail, ses amis et plus particulièrement sa famille entouraient Maria Volla pour honorer sa carrière dans la fonction publique territoriale qui s'achève et pour fêter sa retraite effective à compter du 1er mai.

Roger Gardes retraçait les grandes étapes de la vie personnelle et professionnelle de Maria Volla, de sa naissance au Portugal à ses fonctions au sein du groupe scolaire « Les Volcans » pendant presque 25 ans. Il la remerciait pour sa disponibilité et son investissement au service de la commune et des enfants. Très gâtée, Maria Volla remerciait avec beaucoup d'émotion, l'ensemble des invités et échangeait avec eux quelques mots autour du verre de l'amitié.

Nathalie Ondet remplace Maria Volla

Lors de la cérémonie de départ de Maria Volla et suite à l'appel à candidature pour son remplacement, Roger Gardes annonçait à Nathalie Ondet, déjà employée à l'école, qu'elle avait été retenue pour ce poste parmi toutes les candidates ayant postulé.

Félicitations à Nathalie pour ces nouvelles fonctions.

Rencontre conviviale entre les élus et le personnel communal

Suite au renouvellement du Conseil municipal en mars dernier, une rencontre de présentation de la nouvelle équipe municipale et du personnel communal s'est déroulée dans la salle du Conseil le 22 mai dernier.

Au cours de sa courte allocution, le maire Roger Gardes a remercié le personnel communal d'avoir répondu à l'invitation. Il a évoqué également divers sujets sur l'organisation des différents secteurs d'activités de la commune, la prise en charge par la commune d'une agence postale en précisant que tous ces sujets seraient abordés au cours de réunions de concertation.

Après avoir remercié l'ensemble du personnel pour son implication dans le bon fonctionnement de la commune, Roger Gardes a invité chacun à se présenter dans son domaine d'intervention au sein de la commune puis à partager un moment d'échange et de convivialité.

Concertation avec les présidents d'association

Avec plus de quarante associations sportives, culturelles, humanitaires ou de loisirs, Saint-Genès-Champanelle bénéficie d'un tissu associatif riche et diversifié.

En ce début de mandat, la municipalité a souhaité organiser une table ronde avec ces associations : d'une part pour présenter la nouvelle adjointe à la vie associative Pascale Vieira ainsi que la commission vie associative ; d'autre part pour faire le point et essayer d'améliorer ce qui pouvait l'être.

Cette réunion où chacun a pu s'exprimer, a permis aux uns et aux autres de mettre en avant certaines suggestions soit financières, soit matérielles.

La municipalité a exprimé son souhait de continuer à aider le milieu associatif en mettant à disposition des salles, du matériel et en attribuant des subventions qui malgré un contexte difficile resteront dans les mêmes fourchettes. Il a été validé le fait que ces demandes de subventions se feront dorénavant avant le 15 octobre, permettant ainsi de travailler sur les chiffres de l'année en cours.

Quelques règles concernant la gestion des salles ont été rappelées comme le respect des lieux et des horaires.

Cette soirée n'a été que l'amorce d'une concertation qui nous l'espérons continuera à évoluer au fil du temps.

ACTUALITÉS

Culture

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES
SAMEDI 1ER FÉVRIER

Une thématique « des silences, des bruits, des sons … Ecoutez les images» … Des photographies où la lumière se joue du noir dans le silence de la nuit, de Nina Guillaumont jeune photographe clermontoise, invitée d'honneur … Une pièce rythmée qui croise son et image « dans les méandres du métro parisien » de Denis Corgiat, musicien champanellois … Des participants nombreux, passionnés … Des photographies invitant à regarder pour entendre et écouter pour voir … Un public curieux de découvrir, partager ses émotions … Des primés : Jeanine Madéore, Anaëlle Rahier, Amandine Muffat, René Challier, Evelyne Giraud, François Ray, Pauline Sautarel, Pierre Martin … Une exposition à la médiathèque Chamfort pour prolonger le plaisir.

PROCHAIN CONCOURS PHOTO

Cette année aura lieu, courant octobre, la 12ème édition du festival Nicéphore, à Clermont-Ferrand. Ce festival international de photographies propose une partie « off », organisée par l'association « Le petit photographe ». Durant les trois semaines du festival, 12 photographes, seront présents sur différents lieux disséminés sur Clermont-Ferrand et son agglomération.

La commune de Saint-Genès-Champanelle s'est associée à cet évènement et proposera une exposition « off ». **Le concours photo, organisé par la commission culture à la Maison des associations se déroulera cette année samedi 18 octobre 2014 en clôture de cette exposition.**

D'autres renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

FONTFREYDE

Dimanche 2 février : dictée de certificat d'études, balade souvenir dans Fontfreyde commentée par Jean-Pierre Georget, habitant de Lempdes qui, enfant, venait passer régulièrement ses étés à Fontfreyde, présentation du livre « Fontfreyde et ses mémoires » écrit par Béatrice Boudet, autant de prétextes pour faire revivre le village dans la mémoire des personnes nombreuses et quelque peu émues qui ont répondu à l'invitation lancée par l'Office champanellois, la commission Culture de la municipalité et le Comité des fêtes du village.

CONCERT D'ÉTÉ DU SICAS

Le 24 juin à Aydat.

EXPOSITION «AUTOUR D'ANDRÉ SIRAMY» :

Peintures, dessins, émaux, estampes d'André Siramy et ses amis artistes

Du 19 août au 20 septembre 2014 à la médiathèque Chamfort et dans la salle des mariages de la mairie de Saint-Genès-Champanelle.

EXPO LILIANE CHAUCOT

Du 29 avril au 17 mai 2014, la mairie, en partenariat avec la médiathèque communautaire Chamfort a proposé une exposition de photographies de Liliane Chaucot : « Sans le noir »

Toute petite, déjà, les variations fugaces de la lumière, la vibration des couleurs, l'illusion des reflets et l'étrangeté des ombres la fascinaient. C'est le média photographique (en occident, photographier signifie « écrire avec la lumière », en orient « débusquer les ombres ») qu'elle a choisi pour rendre compte de ses émois.

Il y a deux ans, suite à un incident d'impression, elle a découvert qu'en ôtant le noir, certaines photos se revêtaient d'un aspect plus poétique. Depuis elle cherche et revisite ses photos.

ANNONCE JOURNÉE DU PATRIMOINE

« SUR LA PISTE DE L'EAU »

Dimanche 21 septembre, dans le cadre des **Journées européennes du Patrimoine**, sur le thème « patrimoine culturel, patrimoine naturel », la commission Culture propose une **« chasse à l'eau »** ludique, pour toute la famille. Enfants et parents munis d'un carnet de bord partiront à la découverte des points d'eau de la commune. A chaque rendez-vous : des informations orales ou écrites, des histoires et un jeu pour les plus jeunes.

Pour qui ? Pourquoi ? D'où vient-elle ? Où va-t-elle ? …

Départ de « la Grange » de 9 heures à 10 heures pour faire le tour des 12 villages (ou moins si vous voulez) à la poursuite de l'eau !

Une fois votre mission accomplie, vous reviendrez à la **zone humide** pour contrôler vos réponses.

Une surprise vous y attendra.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORACLE À SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

L'Assemblée générale de l'ORACLE a eu lieu le 26 avril à Saint-Genès-Champanelle. L'Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges est une association à laquelle adhèrent plus de 70 communes de la Région Auvergne, des communautés de communes, dont Clermont Communauté, une dizaine d'associations et des artistes indépendants. Elle a pour mission d'entreprendre des actions visant au développement culturel dans la région. Elle organise notamment chaque année à la Maison de la culture deux importantes expositions, **« Regards d'Auvergne »** et **« Images et regards d'ailleurs »**, auxquelles s'ajoute depuis deux ans une exposition supplémentaire en soutien à la candidature à l'UNESCO. Un collectif d'une vingtaine d'artistes photographes expose avec l'ORACLE depuis 5 ans avec le même succès. Pour chacune de ces expositions des animations et démonstrations sont programmées et proposées au public par les artistes.

Assemblée générale

Cet automne : deuxième temps à la Chapelle des Cordeliers pour **« Regard sur la chaîne des Puys et la Faille de Limagne »**. Des artistes champanellois y participent.

Si vous peignez et souhaitez participer vous pouvez contacter l'ORACLE : Maison des associations - 2 Boulevard Trudaine - 63000 Clermont-Ferrand - Mail : oracle.association@wanadoo.fr

La présidence de L'ORACLE vient d'être confiée le 4 juin dernier pour un second mandat à **Nadine Imbaud**, représentant la commune de Saint-Genès-Champanelle depuis plus de quinze ans au sein de l'association, tout en participant aux diverses expositions avec l'association Bas'Art.

Exposition à la mairie de Saint-Genès-Champanelle

La commission culture de Saint-Genès-Champanelle propose tous les ans aux champanellois des expositions de l'ORACLE.

Le Petit Reporter du Bulletin Municipal

« La grange à danser », nouvel équipement sur notre commune, qui a amené notre petit reporter à rencontrer son directeur

Le Petit Reporter du Bulletin municipal : ***Bonjour. Toujours bien informé, j'ai appris qu'une grange avait été rénovée sur notre commune à Nadaillat pour devenir un lieu culturel. Pouvez-vous m'en parler ?***

Christian : Oui bien sûr ! Il s'agit de « La Grange à danser ». Effectivement, comme son nom l'indique, c'était une grange, au toit effondré, aux murs fragiles, en plein village de Nadaillat, acquise en 2010, que nous avons rénovée, reconstruite en grande partie durant trois années, pour créer des studios de danse permettant ce que nous nommons « les pratiques sensibles du corps ».

Le Petit Reporter du BM : ***Les pratiques sensibles du corps ? Pouvez-vous m'expliquer mieux ?***

Christian : Les studios de danse sont équipés d'un plancher spécifique, monté à la main avec des lames de parquet étroites permettant ainsi la pratique de la danse contemporaine en tout confort. Ceci nécessite pour chacun d'être pieds nus, en chaussettes ou chaussons et le studio peut donc être utilisé par certains arts martiaux, pour des choristes voulant travailler la respiration, la voix, des comédiens, etc., toutes activités mettant en jeu le corps de différentes manières que nous nommons sensibles.

Le Petit Reporter du BM : ***A mes questions vous répondez toujours par un « nous ». Qui est ce « nous » ?***

Christian : Le bâtiment est la propriété d'un fonds de dotation, une fondation créée spécifiquement, qui rénove « La Grange à danser » grâce aux dons de chacun, particuliers et entreprises, contrôlée chaque année par la préfecture comme toutes les fonds de dotation. Ce « nous » représente donc tous ceux de la commune et d'ailleurs qui ont participé au financement de la rénovation par des dons en argent. Mais ce « nous » représente aussi tous les bénévoles qui oeuvrent à la rénovation depuis trois ans, plus de 65 bénévoles qui au long de leurs congés et week-ends viennent nettoyer, bâtir, isoler, déplacer des pierres et de la terre, participer aux chantiers pour le ciment, l'électricité, les joints, les carrelages, l'isolation, etc. Ce « nous » ce sont encore des habitants de Nadaillat, des voisins de « La Grange à danser », qui ont aidé par des coups de mains, des conseils, des prêts de matériels, la participation aux chantiers de bénévoles, ce sont les entreprises locales que nous avons priorisées pour les travaux que les bénévoles ne peuvent pas effectuer. Enfin ce « nous » c'est une association qui a pour nom « les engrangés » et qui s'occupe maintenant de louer « la grange à danser » pour des activités et en assurer l'entretien quotidien. « La Grange à danser » est donc, avec la fondation et l'association, structures à but non lucratif, un projet inscrit dans l'économie sociale et solidaire.

Le Petit Reporter du BM : ***Mais quelles sont ces activités ?***

Christian : « La Grange à danser » est prioritairement destinée aux artistes professionnels et amateurs souhaitant créer ou répéter un spectacle, travailler une pratique artistique. Accueillant des artistes, nous pouvons les intéresser à notre commune et permettre une relation, des échanges, des interventions entre les habitants de Saint-Genès-Champanelle et les artistes accueillis à « La Grange à danser ». Par exemple, la compagnie de danse contemporaine Axotolt, associée à « La Grange à danser » intervient actuellement sur la commune pour les enfants des écoles maternelle et primaire, du Relais d'Assistantes Maternelles et de la crèche, sur un partenariat mairie/écoles/structures de la petite enfance/ Compagnie Axotolt et son chorégraphe Thierry Lafont/La Grange à danser, grâce à un partenariat exemplaire soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil général du Puy-de-Dôme. Mais en accueillant ces artistes, nous pourrons aussi tenter de mêler les arts et nous pensons inviter également des écrivains et des photographes pour des résidences d'écriture et de pratiques de l'image. Et encore des initiatives mêlant plusieurs pratiques. Par exemple cet été, en juillet, se tiendra un stage qui mêle la découverte de la danse contemporaine pour tous et une activité plus intellectuelle « penser dans la complexité ». Ce ne sont pas les idées qui nous manquent !

Le Petit Reporter du BM : ***Et alors, pouvez-vous me décrire « la Grange à danser » ?***

Christian : Oui. Actuellement c'est un studio de danse de 100 m2 en rez-de-chaussée, 3.50 m de hauteur de plafond, équipé d'un plancher de danse, travaillé acoustiquement ainsi qu'une salle de réunion au rez-de-jardin, équipée de tables et chaises, d'une mini-cuisine, d'un centre de documentation sur le corps qui démarre. Lorsque nous aurons recueilli de nouveaux dons, nous travaillerons pour réaliser le deuxième studio à l'étage et installer une douche. Bien sûr des toilettes équipent chaque étage et le bâtiment a été réalisé aux normes exigées pour la sécurité. Enfin chaque étage comprend un accès internet et chaque studio d'une prise spécifique pour les éclairages et techniques professionnelles du spectacle. « La Grange à danser » ne comporte pas de logements car nous souhaitons pourvoir loger les artistes dans des gîtes et équipements touristiques de la commune et des communes voisines.

Le Petit Reporter du BM : ***Si je comprends bien, les travaux de « La Grange à danser » ne sont pas terminés ?***

Christian : Deux étages sont terminés avec le studio et la salle de réunion et sont entrés en fonctionnement. Il reste quelques travaux extérieurs à réaliser cet été avec les bénévoles : jointer certaines parties des façades, terminer les terrasses extérieures, peindre quelques portes. Ensuite, comme je vous le disais, nous oeuvrerons à la réalisation du deuxième studio. Pour cela nous collectons des dons. Etant une fondation, nous pouvons émettre un reçu fiscal pour chaque personne donatrice permettant de retirer de ses impôts 66% du montant don (avec un maximum de 20% du revenu imposable). Si donc une personne fait un don de 100 €, 66 € seront déduits de ses impôts et son don sera donc de 34 € ; et pour un artisan, un commerçant, une entreprise 60% du montant du don (avec un maximum de 5 pour mille du chiffre d'affaires annuel). Grâce à votre reportage, nous espérons que les habitants de la commune vont nous aider par de nombreux dons. A titre d'exemple, l'escalier d'accès au premier étage, conçu aux normes de sécurité, sera d'un coût d'environ 7.500 € !

Le Petit Reporter du BM : ***Vous en profitez pour faire votre publicité ! Mais je suppose que les dons seuls ne sont pas suffisants pour rénover un tel bâtiment ?***

Christian : Non, bien sûr ! La rénovation a été assurée grâce à un emprunt du Fonds de dotation auprès de la banque solidaire La Nef ainsi qu'une aide de 12% du coût total par le Conseil régional d'Auvergne, de 12% également de l'Union Européenne, de 2.000 € du Conseil général du Puy-de-Dôme pour les planchers de danse, d'un soutien de 2.500 € d'une autre fondation. Mais les dons cumulés des particuliers depuis 4 ans représentent tout de même près de 20.000 €. Vous voyez donc qu'en additionnant les dons de chacun, le travail bénévole et l'emprunt que nous remboursons chaque mois, il s'agit bien d'une initiative réalisée grâce à la mobilisation des citoyens. Certes, le soutien public a été déterminant, mais il ne représente que 26% du total. C'est la force de la société civile qui permet à de telles initiatives de voir le jour !

Le Petit Reporter du BM : ***Je crois maintenant tout savoir sur « la Grange à danser » ! Merci Christian et à bientôt pour des pratiques artistiques de toutes sortes.***

La Grange à danser
Contact : lamy.ch@orange.fr
Tél : 06 76 47 11 07

Mot du garde champêtre

CHIENS ERRANTS

Devant les nombreuses plaintes concernant des chiens, il apparaît utile de rappeler quelques règles élémentaires et mesures de bon sens:

- Ne pas laisser les chiens divaguer (poubelles vidées, déjections sur la voie publique et chez les voisins, accidents de la circulation, troubles du voisinage)
- Evitez les aboiements intempestifs. De jour comme de nuit le comportement de votre animal ne doit pas troubler la tranquillité de votre entourage (collier anti-aboiement, rentrer l'animal la nuit)

Rappel

Si vous possédez un chien classé dans la catégorie des chiens dangereux (Pit-bull, Boerbull, Rottweiller, Tosa-inu…..) vous avez l'obligation de le déclarer en mairie pour obtenir un permis de détention.

OBJETS TROUVÉS

Objets perdus ou trouvés sur la commune de Saint-Genès-Champanelle : s'adresser au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

Clermont Communauté : une nouvelle gouvernance

Crédit photos: Clermont Communauté / Ludovic Combe

Suite aux élections municipales et communautaires les 89 membres du Conseil communautaire ont été largement renouvelés et les équilibres politiques très sensiblement modifiés. Lors de la séance d'installation du 22 avril, **Olivier Bianchi**, nouveau maire de Clermont-Ferrand, a été élu président de la communauté d'agglomération. Il a proposé ensuite que soient élus dans un premier temps 9 vice-présidents conformément aux statuts actuels : **Bertrand Pascuito** (Cournon), **Louis Giscard d'Estaing** (Chamalières), **Roger Gardes** (Saint-Genès-Champanelle), **Pierre Riol** (Pérignat), **René Vinzio** (Pont-du-Château), **Hervé Prononce** (Le Cendre), **Didier Laville** (Aulnat), **Marcel Aledo** (Royat) et **Jean-Marc Morvan** (Orcines). Dans un deuxième temps, après modification des statuts, il a proposé que soient aussi élus vice-présidents certains adjoints de Cournon (**François Rage**) et de Clermont-Ferrand (**Christine Dulac-Rougerie**, **Odile Vignal**, **Cyril Cineux** et **Isabelle Lavest**).

Désormais **Roger Gardes** est donc 3ème vice-président de Clermont Communauté en charge de l'urbanisme, des espaces naturels, des cours d'eau, du tourisme et des partenariats institutionnels. Pour l'aider dans cette importante délégation deux autres maires de l'agglomération lui sont rattachés : **Flavien Neuvy** (Cébazat) pour les espaces et parcs naturels, et **Jean Albisetti** (Gerzat) pour les cours d'eau. La commission qui traitera des sujets dont il a la charge sera présidée par **Laurent Brunmurol** (Romagnat). En effet les maires qui ne sont pas vice-présidents présideront les commissions et auront des délégations en relation avec le vice-président auquel ils sont rattachés.

COMMISSIONS

Le 16 mai le Conseil communautaire a installé 10 commissions de travail. **Roger Gardes** a été élu membre de la commission « Urbanisme, espaces naturels, cours d'eau, tourisme » et de la commission « Environnement, développement durable ». **Agnès Désèmard** a été élue membre de la commission « Aménagement du territoire, voirie, entrées de ville, mobilité, transport » et de la commission « Habitat, solidarité territoriale, politique de la ville, aires d'accueil ».

En outre les conseillers municipaux non conseillers communautaires ont depuis ce mandat la possibilité de participer aux commissions mais sans voix délibératrice. Afin de couvrir l'ensemble des champs d'intervention de Clermont Communauté, Roger Gardes a proposé à ses adjoints de participer aux commissions suivantes :

- Finances, budget, fiscalité, moyens généraux, affaires juridiques, marchés publics, patrimoine bâti, foncier, ressources humaines (**Yves Chauvet**)
- Développement économique, université, recherche, innovation, attractivité (**Yves Chauvet**)
- Assainissement (**Christophe Vial**)
- Déchets ménagers » (**Nadine Imbaud**)
- Sport (**Eric Hayma**)
- Environnement, développement durable (**Nadine Imbaud**)
- Culture, communication (**Pascale Vieira**).

DÉLÉGATIONS

Lors de la même séance du 16 mai le Conseil communautaire a aussi élu ses représentants dans de nombreux organismes. Ainsi **Roger Gardes** représentera la communauté d'agglomération au Pays du Grand Clermont (suppléant : **Eric Hayma**), à l'Agence d'urbanisme de Clermont métropole, à la Métropole Clermont - Vichy - Auvergne, à la S.E.M. Volcans qui gère Vulcania, à l'Office de tourisme et des congrès de Clermont-Ferrand, au S.M.O. Biopôle Clermont Limagne (suppléant) et à l'Etablissement public Loire (suppléant).

Agnès Désèmard représentera l'agglomération au SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (suppléant : **Yves Chauvet**), à la Mission locale de Clermont Communauté, au crématorium et au lycée Sidoine Apollinaire (suppléante). Suite à l'installation des nouvelles instances du SMTC, elle est aussi membre du bureau de ce syndicat, en charge de la tarification sociale, et siégera au Conseil d'administration de T2C qui est l'exploitant.

Cette nouvelle gouvernance, très différente de la précédente, a pour but de tirer les conséquences du fonctionnement antérieur et du résultat des élections afin que Clermont Communauté soit plus efficace au service de ses habitants et de son territoire.

Crédit photos: Clermont Communauté / Ludovic Combe

Médiathèque Communautaire

RETOUR EN IMAGES SUR LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE CHAMFORT

Lettres de la Basse-Cour

Le public, de tous âges, a été conquis par les lectures enchantées des deux comédiennes et a gaiement participé à la partie chorale. Une soirée toute en douceur dans le monde épistolaire de nos amies les poules.

Une histoire du rock à Clermont-Ferrand

Avant la conférence de **Patrick Foulhoux** sur l'histoire du rock dans notre capitale, Dan-O-Sonic a enchanté le public avec une sélection de titres emblématiques des 50 dernières années.

Les Voyageurs au grand cœur

Une nouvelle fois, notre compatriote Julien Leblay a passionné le public de la médiathèque avec la projection de son film relatant son voyage à vélo avec sa femme Marion : 22.000 kilomètres au service de la promotion du don du sang.

Julien a répondu avec beaucoup de gentillesse aux nombreuses questions du public, intrigué par cette aventure hors du commun. La soirée s'est terminée avec une séance dédicace du dernier ouvrage de Julien. Un grand bravo à Marion et Julien !

PRIX VADROUILLE : UN ÉTÉ 2014 TOUT EN LECTURE POUR LES JEUNES À PARTIR DE 9 ANS

En partenariat avec les bibliothèques de Beaumont et Ceyrat et le CDI du collège de Ceyrat, la médiathèque Chamfort propose un Prix Jeunes Lecteurs.

Du 11 juin au 20 septembre, les jeunes pourront emprunter des romans ou bandes-dessinées sélectionnés par les bibliothécaires et dès le 25 août, voter pour le titre préféré.

Goûter de clôture et proclamation des résultats le samedi 20 septembre à 16 heures à la médiathèque Chamfort.

Renseignements et inscriptions à la médiathèque ou au 04 63 66 95 38

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Office champanellois

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

De 14h à 18h, Maison des Associations

Forum des Associations

Vous pouvez venir prendre contact,
vous inscrire et découvrir toutes les activités
proposées sur la commune,
par les associations sportives, culturelles,
humanitaires, de loisirs et villageoises
adhérentes à l'Office champanellois.

Comité de jumelage – Les trente ans à Kallmünz

23 JUIN 1984 - 30 AVRIL 2014
30 ANS D'AMITIÉ - 30 JAHRE FREUNDSCHAFT

Du 30 avril au 4 mai plus de 80 adhérents du Comité de jumelage, en partenariat avec la municipalité, se sont rendus à Kallmünz notre ville jumelle de Bavière pour fêter les 30 ans d'une amitié sans failles. Roger Gardes et huit élus de la nouvelle équipe municipale étaient du voyage.
Samedi 3 mai, une cérémonie officielle était organisée à la mairie de Kallmünz pour commémorer cet évènement en présence d'une délégation de Monterosso al Mare, notre autre ville jumelle italienne.
Ce n'est pas sans une certaine émotion que les différents orateurs se sont succédés à la tribune. Tout d'abord, Ulrich Brey, maire de Kallmünz nous accueillait et nous remettait une sculpture, symbole de l'union entre nos deux communes. Christian Stolz président du Comité de jumelage bavarois et Gilles Gautier président du Comité de jumelage champanellois s'entendaient sur le caractère exceptionnel de ce jumelage qui a su, durant 30 ans, se renouveler tout en gardant ses valeurs.

Comme le soulignait ensuite Roger Gardes dans son discours, «que de chemin parcouru ensemble depuis notre première rencontre où il nous était difficile d'imaginer ce que deviendrait notre jumelage 30 ans plus tard ! Certains nous ont quittés depuis, mais nous ne les oublions pas et nous leur sommes reconnaissants de la pierre qu'ils ont apportée à notre édifice commun. D'autres nous ont rejoints et il leur appartient de s'inscrire avec conviction dans cette longue histoire commune, de l'approfondir, de la faire fructifier pour qu'elle sache attirer les générations futures. C'est une grande satisfaction de constater aujourd'hui que ce jumelage a su résister à l'épreuve du temps, se nourrissant de ces multiples échanges entre familles, complétés par les rencontres régulières des jeunes et favorisant l'ouverture sur une meilleure compréhension de l'autre pour développer ensemble cette fraternité européenne toujours aussi nécessaire.
Notre rôle doit dépasser la convivialité habituelle de nos rencontres pour s'ouvrir vers l'émergence d'une Europe des citoyens qui doit être notre avenir commun. Nous savons tous que l'Europe va mal. Elle doit être l'objet d'une attention quotidienne et non pas servir de bouc émissaire accusé de tout ce qui ne va pas. Nous avons besoin de plus d'Europe et non pas de moins d'Europe car l'Europe est notre avenir commun, non pas une Europe technocratique mais une Europe des peuples, une Europe des citoyens désireux de prendre leur destin en main et de défendre leurs valeurs dans le cadre d'une mondialisation inéluctable ».

Présidents et Maires successifs de Kallmünz et de Saint-Genès-Champanelle

R. Gardes et U. Brey devant l'"Arbre de Mai"

C'est avec des évènements comme celui-ci que se construit l'Europe, bien sûr, pas en une matinée, ni même en quelques jours de festivités, mais ils sont les témoignages de la bonne volonté des citoyens européens. C'est aussi ce que nous rappelaient dans leurs discours Tanija Schweiger, présidente de la région de Regensburg, Astid Freudenstein, représentant le député européen, Philipp Graf von und zu Lerchenfed, député allemand, venus soutenir cette manifestation et Evelyne Laquit présidente de la Maison de l'Europe en Auvergne .
C'est en continuant à œuvrer dans ce sens que nous resterons fidèles à ce « Serment de jumelage » qui nous unit depuis 30 ans et que nous renouvelons régulièrement. Nous nous sommes engagés à maintenir des liens permanents entre nos municipalités, entre nos concitoyens, à favoriser nos échanges réguliers, à développer la fraternité européenne. Cet engagement-là nous le tiendrons tous ensemble. Le nouveau Conseil municipal qui vient d'être élu à Saint-Genès-Champanelle continuera à œuvrer dans ce sens pendant les six prochaines années afin que notre jumelage continue à porter ses fruits pour le plus grand bénéfice des nouvelles générations.
Nous nous mobiliserons tous pour que la fête célébrant les 30 ans à Saint-Genès-Champanelle fin août 2015 soit une réussite.

Pascale Vieira
Adjointe à la vie associative

Comité de jumelage – Les trente ans à Kallmünz (suite)

DÉPART

4h30, mercredi 30 avril, Saint-Genès-Champanelle, inhabituel va-et-vient sur la place de la mairie avec des personnes traînant des valises ! Mais que font-elles près d'un bus à une heure aussi matinale ? Des familles françaises vont rejoindre la Bavière et leurs amis de la ville jumelle Kallmünz. Le bus est complet, 51 Champanellois et 2 musiciens cantaliens prennent la route pour un trajet de 13 heures. Une trentaine de champanellois attend déjà sur place, là-bas ! Tous ont la ferme intention de fêter dignement une amitié de 30 ans. Les 83 Champanellois envahirent ainsi la Bavière. Dès l'arrivée, le ton est donné avec un « joyeux anniversaire » en langue allemande, le tout accompagné des cabrettiste et accordéoniste Cantalous.

Cérémonie religieuse

Longues embrassades, la plupart des familles se connaissant depuis plusieurs années ! 17 nouveaux adhérents découvriront cette ambiance pour la première fois. Une délégation de la ville jumelle Monterosso al Mare participe à l'évènement.

Un programme à la mesure de cette trentième rencontre a été préparé avec minutie par Christian Stolz et son équipe, et a fait le bonheur de tous, avec des temps forts dont une cérémonie officielle, le Maibaum, une messe, une soirée festive sur le Danube une autre dans la salle communale, et des moments de détente dans les familles favorisant les échanges et entretenant cette belle amitié franco-bavaroise.

Folklore bavarois

MAIBAUM

Le 1er mai à Kallmünz, c'est traditionnellement la fête de l'arbre de mai (Maibaum). Un arbre d'une trentaine de mètres de haut est érigé par les habitants. Ce mât de mai est le symbole des villes et villages de la Bavière du Sud et représente l'honneur de la commune et de sa communauté.

A bord du Kristallprinzessin

Il est source de compétition entre les villages bavarois, qui rivalisent d'ingéniosité et d'efforts pour se doter du plus grand et du plus bel arbre. Et jusqu'à son érection, le jour du 1er mai, et à ce titre faisant l'objet de toutes les convoitises, il est jalousement surveillé, jour et nuit, par les hommes de la commune, pour décourager les éventuels ravisseurs... L'enjeu est de taille, car en cas de vol, les victimes se verraient dans l'obligation de verser une rançon en nature (bière et victuailles) et surtout de porter le poids de la honte! Dépourvu de son écorce, le tronc d'arbre est ensuite peint en bandes blanches et bleues (les couleurs de la Bavière) et le sommet du mât est décoré d'une couronne en branches de sapin. Bien souvent, on retrouve tout le long du mât, des figurines représentant les différents corps de métiers, comme le cordonnier, le ramoneur, le menuisier, le charpentier. Et à Kallmünz on peut y voir l'écusson de Saint-Genès. Le mât de mai est conservé en l'état trois ans.

A l'occasion de ces festivités d'anniversaire, un arbre « spécial » a été préparé: un bouleau de 18 mètres que les Champanellois ont érigé au bout d'une heure d'efforts. C'est en effet, un véritable défi qui requiert puissance, savoir-faire et précision. Tout est fait manuellement sous les ordres d'un chef attentif qui veille à la réussite de l'épreuve en toute sécurité. Cet arbre de mai particulier restera tout l'été et sera abattu à l'automne. Il ne restait plus qu'à fêter l'événement au son de la musique traditionnelle (bavaroise et auvergnate) en dégustant bière, saucisses, côtes de porc et bretzels.

Les "Trentenaires" des 2 comités de jumelage

L'après-midi, certains décidaient de faire une randonnée autour de Kallmünz, d'autres de gravir les pentes menant au château ou de visiter la ville, et d'autres encore de continuer la fête sur la place en profitant de l'activité bouillonnante autour de « notre » arbre de mai. Les « Paniers champanellois » proposaient à la vente des produits auvergnats bio (fromages, charcuterie, vins) et les musiciens auvergnats rivalisaient allègrement avec le groupe folklorique bavarois.

Le vendredi se passait dans les familles, journée particulièrement appréciée avec un programme à la carte : visite de Ratisbonne ou des alentours de Kallmünz, randonnées pédestres, visite d'un château et sa fauconnerie...

L'Arbre de Mai

SOIRÉE ANNIVERSAIRE

Nous étions loin d'imaginer cette soirée féérique. 17 heures rendez-vous sur la place de Kallmünz, en tenues de soirées, où plusieurs bus attendaient. Départ pour Ratisbonne et embarquement sur un bateau de croisière, le «Kristallprinzessin» (La princesse de cristal). Une soirée de rêve sur le célèbre Danube, dans un bateau décoré de plus d'un million de cristaux de Swarovski. Il a longé la ville de Ratisbonne, est passé devant le Walhalla, un temple néo-dorique en marbre situé à Donaustauf, mémorial de 129 bustes de grands hommes de la civilisation allemande : artistes, militaires, rois, empereurs, scientifiques, personnalités de diverses nationalités de langue germanique. Le retour à Ratisbonne de nuit a permis aux convives de prolonger la fête animée par un orchestre.

Un grand merci aux organisateurs et aux familles de Kallmünz pour cette soirée inoubliable.

CÉRÉMONIE OFFICIELLE

La cérémonie officielle a eu lieu samedi matin en présence des maires de Kallmünz et de Saint-Genès-Champanelle, des présidents des deux comités de jumelage et de plusieurs personnalités locales et régionales. Elle a été suivie par un apéritif offert par le comité de jumelage de Saint-Genès.

Une soirée autour d'un repas a clôturé cette rencontre animée par sketchs, diaporama, jeux, concours.

RETOUR

Dimanche matin, après trois journées intenses en surprises et en amitié, les séparations émouvantes et interminables en disaient long sur le lien fort unissant les deux communes depuis trente ans. En août 2015 la fête aura lieu à Saint-Genès.

Gilles Gauthier
Président du Comité de jumelage

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Les Paniers Champanellois

À KALLMÜNZ

Quatre membres du Conseil d'administration se sont rendus en Allemagne à l'occasion des 30 ans du comité de jumelage Kallmünz/Saint-Genès-Champanelle. Une dégustation de produits auvergnats offerte par le comité de jumelage a permis à nos amis bavarois de déguster avec gourmandise, charcuterie, fromage et vin de nos producteurs, pour en acheter ensuite. Au retour, lors de la distribution du 9 mai à Fontfreyde, les adhérents ont eu l'occasion de déguster des produits bavarois : charcuteries et bien sûr l'inévitable bière ! Ces manifestations étaient aussi l'occasion de mieux faire connaître les cultures et traditions des deux régions.

Le stand à Kallmünz

VISITE D'EXPLOITATION

Le 10 mai, la famille Cohendy ouvrait les portes de son exploitation pour la deuxième fois. M Cohendy a parlé de ses cultures, de la fabrication de ses farines. Nous avons visité le lieu où la famille fabrique le pain et les délicieuses pâtes de Maria bien appréciées par nos adhérents. Cette année, nous avons découvert l'élevage de lapins de Marine et salué l'arrivée d'un jeune poulain.

Un grand merci pour cette visite très instructive.

Gomme et Crayon

APRÈS LES DEVOIRS ...

Les bénévoles de l'association « Gomme et Crayon » viennent tous les jours de classe pour aider les enfants à faire leurs devoirs. Après avoir vérifié les exercices écrits et fait réciter les leçons, les enfants peuvent lire, dessiner, réaliser de petits objets ou jouer à des jeux de société.

La banque BCP de Clermont-Ferrand a attribué 100 € de subvention à l'association pour participer à l'achat de nouveaux jeux faisant appel à la stratégie, les connaissances mathématiques, historiques ou géographiques ainsi que sur le thème de l'environnement.

Un grand merci au banquier et amusez-vous bien les enfants avec ces nouveaux jeux éducatifs.

Espoir et Solidarité

L'association Espoir et Solidarité a organisé un **spectacle de magie** le dimanche 18 mai 2014 à la Maison des associations.

Ce spectacle était animé par Stanislas le magicien qui, avec talent a su faire rêver petits et grands en faisant participer par la voix ou sur scène les spectateurs émerveillés par l'illusion. A la fin du spectacle il a répondu à leurs questions : « mais comment fais-tu ? ».

Une collation était ensuite offerte à tous en remerciement de leur participation.

Les personnes présentes pouvaient aussi découvrir les photos de Madagascar de Michel Bricchi et les peintures offertes par Caroline Aguilard.

Spectacle de magie

Les bénéfices de cette manifestation, et la contribution humanitaire de Stanislas le magicien sont destinés à soutenir la scolarisation des enfants de Mahajanga à Madagascar. Le financement de l'école est maintenant terminé; les travaux sont arrêtés pendant la saison des pluies. Mme Maïssara présidente de Ocre Rouge est actuellement, pour un voyage privé à Madagascar. A son retour elle nous tiendra au courant de l'évolution des travaux. Une salle de quartier pour abriter une bibliothèque et servir de salle de réunion doit être réalisée.

Remerciements aux spectateurs et aux personnes qui n'ont pas pu venir et qui ont fait parvenir un don.

L'assemblé générale d'Espoir et Solidarité s'est tenue le 25 avril à Theix pour rendre compte des actions de l'association. Bilans validés et bureau reconduit.

Des dons peuvent encore parvenir à la présidente, Claudine Darrigrand.

Assemblée générale

Théâtre « La Bulle »

SPECTACLE JEUNES

Cette année les jeunes ont présenté leur spectacle : **« Drôles d'Apprentis »** le samedi 24 mai 2014 devant un public conquis. Pour certains c'était la première fois qu'ils foulaient la scène, autant dire que l'enthousiasme l'emportait sur le trac. Ce n'est pas chose aisée que de s'exprimer devant les autres, mais quel bonheur quand enfin on arrive à dépasser ses peurs et à se lâcher pour faire exister un personnage. Le groupe des plus jeunes a investi une école de magie et les plus grands ont exercé leur talent dans une école de futures stars. **Un grand bravo !!!**

Merci à tous ceux et celles qui ont apporté leur aide au spectacle.

L'atelier des adultes travaille sur une nouvelle pièce et la jouera certainement en fin d'année.

La troupe a animé la soirée des 20 ans de l'ADMR avec la chorale Campanelle le 14 juin 2014.

FESTIVAL

Le théâtre "La Bulle" sera aussi sur le pont avec le festival **« Le Genêt » les 4, 5, 6 juillet 2014** où elle déploiera toute son énergie et sa bonne humeur pour que le théâtre à Saint-Genès-Champanelle soit le rendez-vous des auteurs, des comédiens et du public.

Cette année le festival accueillera une dizaine de troupes qui se produiront en alternance à la Maison des associations et à La Grange. Il débutera vendredi 4 à 19 heures, samedi 5 et dimanche 6 juillet à partir de 14 heures. La nouveauté sur cette édition c'est le dimanche à 11 heures une balade contée avec Françoise Bernard et à 12 heures, pique-nique musical avec l'intervention de Costière et Trapillons. Comme pour chaque festival le public pourra voter pour la pièce de son choix et le jury décernera les fameux « Genêt » à l'issue de la manifestation. Le « pass » pour les trois jours est à 10 €. L'entrée individuelle est à 7,50 €. Pour la programmation voir l'affiche.
Réservez dès maintenant votre week-end des 4, 5, 6 juillet 2014 et bon théâtre !!!!!

Campanelle

UNE SAISON BIEN REMPLIE SOUS LA DIRECTION DE PASCALE HOTIER

La chorale Campanelle a débuté sa saison avec une animation en septembre à la chapelle Saint-Aubin dans le cadre des journées du patrimoine. En novembre nous avons participé au Festichoral de Mozac dont le thème était l'Afrique avec N'Faly Kouyaté chanteur Guinéen, début décembre nous avons fait une animation lors de la balade du journal qui s'est déroulée à Saint-Genès-Champanelle.

Notre concert annuel du 12 avril nous a permis de chanter avec notre nouvelle tenue devant un public nombreux et enthousiaste.

Le week-end du 31 mai et 1 juin la chorale a fait un stage sur les chants gospels sous la direction de Nicolas Ferrandon.

Le 14 juin nous avons participé à un spectacle pour les 20 ans de l'ADMR. Pour clôturer la saison participation à la fête de la musique à Beaumont.

Nous serons présents au forum des associations le 6 septembre où vous pourrez nous rencontrer. Vous pouvez vous inscrire, même durant l'année. Nous encadrons les nouveaux choristes pour une meilleure intégration. Notre date de reprise sera le 3 septembre. Laissez-vous tenter par le chant.

Pour tout contact :
Jean-Claude Darrigrand,
tél. : 04 73 62 10 12

Amicale des sapeurs pompiers retraités de Saint-Genès-Champanelle

Départ de Saint-Genès
1er jour : Arrivée à Annecy

Vers 10 h, accueil par notre guide, pour la visite du **« Vieil Annecy »**, dit **« la Petite Venise Savoyarde ».** Balade dans cette ville alpine – Découverte entre ruelles et canaux du Thiou les richesses architecturales et historiques de cette cité unique ! En fin de matinée embarquement pour un tour du lac en bâteau d'une heure. Puis la Baie de Talloires, les châteaux et les montagnes….

L'après midi : Visite du musée des cloches Paccard, l'un des 3 maîtres fondeurs de France. La plus ancienne des fonderies de France résonne sur toute la planète ! Dîner et coucher dans un hôtel – **Dégustation de produits régionaux au "caveau de l'hotel".**

2ème jour
Thones et les villages des Aravis

Thônes – le Grand Bornand – Alex….
Visite de l'Ecomusée du Bois et de la Forêt, nous partagerons l'univers du scieur au rythme de sa scie battante, et ses multiples courroies actionnées par la force de l'eau, puis la Vallée de Thônes et les villages typiquement savoyards. Déjeuner à la Clusaz. Visite du Grand Bornand et ses somptueux paysages ! **Diner et soirée folklorique.**

3ème jour : le massif des bauges : Les Gorges du Fier

Le Massif des Bauges maillon de la longue chaîne des «Préalpes», dans les Alpes du Nord, au même titre que le Vercors, la Chartreuse, les Aravis… Un terroir secret et authentique vous attend. Annecy, Aix les Bains, Chambéry et Albertville, le Cœur des Bauges, vous accueillent dans un cadre montagnard préservé. Visite de la Fruitière « pour un voyage ludique aux pays des fromages du Val d'Aillon ».

L'après midi : Visite des splendides « Gorges du Fier » Et sur la route du retour visite d'une cave et petit arrêt pour un repas du soir tiré du sac offert par l'amicale !

S'inscrire avant le 10 juillet auprès de Félix Gauthier – Tél. : 04 73 87 35 26
ou Jean-Marie Valleix – Tél : 04 73 87 30 18 –
Coût : 340 €
Une partie du règlement doit être effectuée à l'inscription.
Un programme plus détaillé vous sera remis lors de votre inscription.

Les vingt ans de l'ADMR

(la référence du service à la personne)

Le 14 juin dernier, l'ADMR a tenu son assemblée générale à la Maison des associations.

En préambule à cette 20ème édition, la présidente fondatrice a rappelé le but de cette association, sa création puis son évolution depuis1994. Dans les premières années ce sont 5000 heures d'activités et après une progression constante accrue avec la mise en place de l'APA (Allocation Personnalisées à l'Autonomie) c'est aujourd'hui plus de 20 salariées qui effectuent 20.000 heures auprès d'une centaine d'usagers de notre commune leur permettant de vivre mieux et plus longtemps à domicile.

Au terme de cette assemblée, les adhérents, leurs familles et amis étaient conviés à un moment festif animé gracieusement par la chorale Campanelle et le théâtre La Bulle, puis à un apéritif offert par la municipalité.

Enfin cette journée s'est terminée par un repas dansant durant lequel de nombreuses personnes, mais surtout la présidente, le conseil d'administration et les salariées, ont profité d'un moment de détente bien mérité et ont pu souffler les bougies d'un magnifique gâteau rappelant ce 20ème anniversaire.

Assemblée générale

Théâtre "La Bulle"

Chorale Campanelle

Gâteau d'anniversaire pour les 20 ans de l'ADMR

Association pour le don de sang

COLLECTE DE SANG

☛ Le mercredi 30 juillet 2014
de 16h30 à 19h30
à la Maison des associations
Garderie pour les enfants

Venez nombreux

Amicale Laïque de Notre Pays

Le 24 mai dernier s'est déroulée la seconde « journée de l'Amicale », l'occasion pour ses adhérents, leur famille et amis de se retrouver pour s'initier aux nombreuses activités de l'Amicale. C'est aussi l'occasion de se pencher sur la saison écoulée, encore riche en évènements.

Avec une centaine de licenciés et une équipe dirigeante rajeunie, le judo poursuit sa progression dans toutes les catégories. Sans citer tous les résultats, notons pour les benjamins la 2ème place d'Alice Gardy au championnat départemental, la 3ème place régionale d'Ugo Hayma ainsi que les 1ères places d'Alexis Grosjean en championnat de district, en départemental et en régional. En minimes, Juliette Gouttebessis se classe 2ème en championnat départemental et participe aux championnats interrégionaux en compagnie de Corentin Benoit qui se place à une belle 5ème place. Il termine aussi 1er en départemental et 3ème en régional. En cadets, Baptiste Ollier réussit à se qualifier pour le critérium national. Enfin Aurélie et Magali Peny obtiennent une belle 3ème place par équipe au championnat régional.

Comme le judo ne se résume pas aux combats, signalons aussi que Corentin Benoit fut le capitaine de l'équipe du Puy-de-Dôme pour les championnats de France minimes mais aussi 1er de la coupe départementale d'arbitrage et 2ème de la coupe régionale.

Tout cela constitue un beau palmarès qu'il faut savoir valoriser. C'est ainsi que des judokas benjamins de Saint-Genès-Champanelle ont participé au tournoi international de Mions fin avril parmi 88 clubs en provenance des Etats-Unis, d'Ukraine, d'Italie, du Maroc, de Belgique, etc. Une sacrée expérience !

En sports collectifs, les jeunes du handball et du basket-ball ont poursuivi leur apprentissage et sont de plus en plus nombreux au fil des saisons. Cela permettra l'inscription en championnat de deux nouvelles équipes de basket l'an prochain en mini-poussins et poussins. Côté vétérans, les basketteurs(euses) terminent la saison 1er et invaincus sans céder une once de leur bonne humeur légendaire. La nouvelle activité « multisports » destinée aux adultes a rapidement rencontré le succès. A côté des sports « classiques », les séances se sont ouvertes au base-ball, à l'ultimate freesbee et bien d'autres : zéro ennui garanti et une pratique à la portée de tous.

Équipe de jeunes basketteurs

En sport individuel, le badminton a structuré l'entraînement des plus jeunes cette année avec un créneau horaire et un entraîneur dédié. Cela permet une progression plus adaptée et cette initiative sera reconduite l'an prochain. En parallèle, le dynamisme de cette section ne s'est pas démenti avec l'organisation de plusieurs tournois et manifestations. A noter particulièrement la « nuit du bad » qui mêle matchs, animations et aligot-saucisse mais aussi le « tournoi des rois » qui voit tous les licenciés se rencontrer entre eux.

Badminton

La zumba est aussi à la mode à Saint-Genès. Elle a démarré sur les chapeaux de roue avec un rythme mensuel et la participation de trois monitrices pour varier les styles. Toutes les séances ont fait le plein et la réflexion est en cours pour le développement de cette activité l'an prochain. En parallèle, les séances de gym se sont poursuivies pour tous les âges de manière à laisser chacun(e) trouver la séance qui lui convient.

Zumba

Les pratiques « douces » se développement elles aussi. Le yoga bénéficie de la Grange pour accueillir des pratiquants de plus en plus nombreux dans d'excellentes conditions. Le Mei Hua Zhuang se fait doucement connaître et trouve progressivement sa place. Cette activité s'était déjà fait remarquer en organisant un premier stage européen et en accueillant l'assemblée générale de l'Association Européenne de MHZ. Elle récidive avec un nouveau stage international de plus grande ampleur début août. Les Champanellois sont naturellement conviés (renseignements sur le site Internet de l'Amicale).

Mei Hua Zhuang

La danse fédère toujours de nombreuses petites et grandes avec en point de mire le spectacle annuel. Cette année, il avait pour thème la révolution. Chorégraphies, costumes et lumières étaient à l'unisson pour le plus grand plaisir d'un public qui a encore rempli la maison des associations fin juin.

Autre nouveauté de cette saison, la danse country s'est installée à Saint-Genès. Ce petit groupe de précurseurs a déjà pu montrer ses talents lors de la journée de l'Amicale mais aussi à l'entracte du spectacle de danse. La participation aux bals et festivals country a ajouté une note festive aux débuts de cette nouvelle troupe qui s'est trouvée un nom : « les talons des volcans », clin d'œil aux chevaux qui ne sont jamais bien loin.

Enfin, les ateliers couture et arts créatifs ont encore démontré qu'avec un bon encadrement, de l'application et un peu de talent il était possible de réaliser des merveilles. Tout le monde a pu en voir un aperçu lors du défilé de mode de nos couturières et pendant les ateliers créatifs organisés pour les enfants. A noter aussi que ces ateliers élargissent leur horizon en voyageant pour visiter expositions et maisons de couture.

Défilé de couture

Maintenant, reste à savoir quelles surprises nous réserve l'Amicale l'an prochain !

A VOTRE SERVICE

Ouverture de la mairie

Tél. : 04 73 87 35 10 – Fax : 04 73 87 38 60
Adresse internet : www.saint-genes-champanelle.fr
Courriel : mairie@saint-genes-champanelle.fr

Lundi : 14h à 18h — Mardi : 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h — Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h

En dehors des heures d'ouverture et UNIQUEMENT en cas d'URGENCE 06 75 47 23 02

Le maire reçoit

Les **mardis** et **jeudis après-midi** et le **samedi matin** sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Permanence des élus

ADJOINTS :

Reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

Agnès Désèmard, 1ère adjointe, *Affaires sociales et scolaires.*
socialscolaire@saint-genes-champanelle.fr

Christophe Vial, 2ème adjoint, mardi de 17 heures à 18 heures et sur rendez-vous, *Travaux, voirie, accessibilité, voirie sylvopastorale, réseaux, agriculture*
travaux@saint-genes-champanelle.fr

Nadine Imbaud, 3ème adjointe, samedi matin sur rendez-vous
Environnement, développement durable, Agenda 21
environnement@saint-genes-champanelle.fr

Yves Chauvet, 4ème adjoint, sur rendez-vous
Budget, finances, ressources humaines, développement économique et touristique, forêts.
finances@saint-genes-champanelle.fr

Pascale Vieira, 5ème adjointe, samedi matin sur rendez-vous
Vie associative, culture, jeunesse.
associations@saint-genes-champanelle.fr

Eric Hayma, 6ème adjoint, mardi après midi (14h30 – 18 heures) – samedi matin (9 heures– 11h30) sur rendez-vous
Urbanisme, aménagement du territoire.
urbanisme@saint-genes-champanelle.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Reçoivent sur rendez-vous

Alain Boudet, 1er conseiller délégué,
Information et communication
communication@saint-genes-champanelle.fr

François Merlin, 2ème conseiller délégué,
Bâtiments communaux, hygiène et sécurité, sapeurs pompiers

Permanence du conseiller général

Alain Brochet, conseiller général reçoit en mairie de Saint-Genès-Champanelle le 3ème lundi de chaque mois de 16h à 17h30 sur rendez-vous. Les permanences sont annoncées quelques jours avant dans La Montagne et les rendez-vous sont pris au 04 73 61 57 06.

Services sociaux

CCAS Contact : Sandrine Force 04 73 87 40 53

ASSISTANTES SOCIALES :

Permanences des assistantes sociales :
En mairie les 1er et 3ème lundis de 14h à 16h.
A la circonscription de l'agglomération clermontoise (antenne de Beaumont)
30 chemin du Mas 63110 Beaumont 04 73 15 06 72
Dans les 2 cas, prendre rendez-vous auprès de la secrétaire médico-sociale : Céline Trintignac 04 73 15 06 72

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES
143 bis Boulevard Lafayette – Clermont-Ferrand 04 73 42 17 57

ADMR : Aide à domicile en milieu rural 04 73 87 30 72
Courriel : admrstgenes@wanadoo.fr

EHPAD (Ceyrat) 04 73 61 54 54
SSIAD de l'Artière 04 73 61 46 87
POINT INFO SENIORS 04 73 87 40 53

Services divers

GENDARMERIE (ROMAGNAT)

Adjudant chef : Philippe ROUX 04 73 62 60 64
Courriel : bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ÉCOLES :

Maternelle 04 73 87 36 96
Élémentaire 04 73 87 31 57
IME 04 73 87 35 17

MULTI ACCUEIL 04 73 87 00 95
GARDERIE PÉRISCOLAIRE 06 33 33 80 45
RESTAURANT D'ENFANTS 04 73 87 37 70
Courriel : cantinescolaire.sgc@orange.fr

LA POSTE DE SAINT-GENÈS 04 73 87 35 00
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 18h.
Mardi : de 14h30 à 18h. Samedi : de 8h30 à 12h
Levée du courrier 15h30 en semaine, 12h le samedi

OFFICE CHAMPANELLOIS
www.officechampanellois.fr – **Courriel :** contact@officechampanellois.fr

OFFICE DE TOURISME CEYRAT/ST-GENÈS-CHAMPANELLE
04 73 61 53 23
www.officetourisme63122.fr – **Courriel :** contact@officetourisme63122.fr

SICAS
(Ecole intercommunale de musique) 04 73 61 33 39
Courriel : edm.sicas@orange.fr

Services communautaires

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE 04 63 66 95 38
Courriel : bibliotheque.saintgeneschampanelle@agglo-clermont.fr
Michèle Meillerand – Elouan Imbeaud-Lesage
Horaires d'ouverture :
– mardi de 14h à 18h – mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
– vendredi de 14h à 18h – samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

DÉCHETTERIE (THEIX) 04 73 87 31 47
Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 04 73 74 31 00
www.clermontcommunaute.net

MOOVICITÉ 0810 63 00 63
Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service.
Vous pouvez rejoindre les arrêts **CHU G. Montpied**, place Henri-Dunant ou **Royat**, place Allard.

Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique :
- **du lundi au samedi** (sauf jours fériés) : **de 7h** (1re prise en charge) **à 9h30** (dernière dépose) et **de 16h30** (1re prise en charge) **à 19h30** (dernière dépose).
- **le mercredi et le samedi** : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à **12h30**, dépose au plus tard à **14h30**.

Pour réserver :
- Composer le N° Azur : 08 10 630 063 (prix d'un appel local).
- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12h pour un trajet entre 16h30 et 19h30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).
- De 7h à 18h30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

A VOTRE SERVICE

En cas d'urgence

CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11
POMPIERS : 18
SAMU : 15
POLICE - GENDARMERIE : 17
GARDE CHAMPÊTRE : gardechampetre.sgc@orange.fr

MAISON DE SANTÉ DES VOLCANS

Suite à l'arrêté de l'ARS (Agence Régionale de Sante) du 3 février 2012 appliqué depuis le 1er avril 2012, Saint-Genès-Champanelle rentre dans le secteur de garde de Clermont-Ferrand pour la nuit profonde (0 heures à 8 heures) et hors nuit profonde (week-end et jours fériés). La population doit en cas d'urgence joindre la régulation 63 par le 15.
Impasse du Rejalet - Theix

Cabinet médical : Dr Jean-Bernard DUBOIS 04 73 87 37 64
Dr Nadine BERAUD 04 73 87 39 63
Dr Emmanuelle QUIBANT 04 73 87 39 63

Cabinet dentaire 04 73 87 37 60
Dr Pascale BORDERON - Dr Sandrine PLANTIN

Cabinet infirmier 04 73 87 01 37
Nathalie MALBOS - Grégory PASSET

Cabinet de kinésithérapie 04 73 88 51 87
Pierre PALHEIRE (Kiné ostéopathe) - Sébastien ROY (Kiné microkiné)
Marion DUMAS CHEILLETZ (Kiné) - Joseph GOURCY (Kiné)

Cabinet de pédicurie podologie : Karine CAUVIN 04 73 88 53 12

Diététicien et nutritionniste : Thibaut LAYAT 06 60 95 62 70

PHARMACIEN :
Françoise LOINTIER (Theix) 04 73 87 36 68